

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

SUISSE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

133<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

21 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## J'ÉCOUTE...

### L'une et « l'autre »

— Je me suis pensé...  
Ainsi crut se rattraper, en un imposant solécisme, une jolie acheteuse, qui, très affairée, renonçait, soudain, à s'approvisionner du légume qu'elle était allée chercher au marché.

Et de quitter, brusquement, le marchand, qui, goguenard, lui lança :  
— On était joli dans le temps ; maintenant, on est un peu moché !  
Pour lui, sa figure, et non pas son légume, était cause de l'achat manqué.

Le vendeur, il est vrai, n'avait rien d'un Apollon, pas même de celui de Bellac, mis en scène par Giraudoux, Rougeaud et courtlaud, il était épais de visage et hilare.

Serait-il donc nécessaire d'être beau, si l'on veut écouler jusqu'à son légume au marché ? Troublant problème !

Ce n'est, toutefois, pas pour la seule vente en plein vent que la question se pose. Voyez boutiques, bureaux et magasins !

La figure, ça dit tout de même quelque chose. Pour faciliter ventes et transactions, gentils minois ne font pas tort sans doute. Mais, parfois, il fait beaucoup. Patrons s'en avisent et fillettes se gardent de les déromper.

Les années risquent-elles d'atténuer ou d'effacer le charme, à quels artifices, à quelles teintures n'ont-elles pas recours « pour réparer des ans l'irréparable outrage... »

Mais, motus. Disons seulement que la vendeuse fraîche et avenante peut avoir sur « l'autre », ses menus ou grands avantages. Elle le sait bien et c'est de son âge.

« L'autre », cependant, a les siens aussi. Le tout est qu'elle y pense.

A chaque client, un brin de gentillesse. Un rien d'amabilité discrète. Et, pourquoi pas ? Un sourire même à l'occasion. Un conseil sincère basé sur la plus longue expérience et la marchandise de grande qualité... la suisse, bien entendu. Saupoudrez le tout de beaucoup de politesse.

La recette est bonne, très bonne même.

Les fêtes approchent. Avec elles, la chasse aux cadeaux.

Que « l'autre » applique soigneusement la formule. En tout temps, également.

Ainsi, « l'autre » ne sera plus l'autre.

FRANCHOMME.

## Nouvel épisode d'épuration en Tchécoslovaquie

Les démocraties populaires ne connaissent l'ordre qu'en apparence. Derrière les proclamations d'amitié et de fidélité indéfectible à la cause de l'U.R.S.S., de singuliers remous agitent les pays de l'est asservis à la politique soviétique. C'est que l'Etat policier a beau user de ses méthodes répressives, le corset de fer qu'il impose à des nations jadis libres ne parvient pas à entraver complètement les aspirations nationales. Ce qui révolte particulièrement les « assujettis », c'est que l'appareil de l'Etat ne travaille nullement, ce qui, aux yeux de certains, serait encore plausible, à promouvoir sur le plan intérieur la révolution sociale, mais qu'il soit en fait complètement aux mains d'une puissance étrangère qui impose ses propres directives, compte tenu de ses propres besoins et en fonction de la seule sécurité économique et militaire.

Autrement dit, les satellites sont bel et bien des colonies russes. Et quand, comme dans toute colonie, la fibre nationale commence à s'insurger, même chez des adeptes du marxisme, Moscou frappe aussitôt et d'une manière en comparaison de laquelle le colonialisme occidental (qui, du reste, dans son fond fin et reste civilisateur) n'est que jeu d'enfant. Tous les Etats vassaux de l'Europe orientale sont travaillés par le désir de se rebeller contre cette russification qui emprunte le masque de la « communisation ». De là les innombrables procès dirigés contre d'anciens leaders rouges qui ont manifesté quelque velléité d'indépendance. Et puis surtout le Kremlin est hanté par l'idée fixe que ne se répète ailleurs la dissidence tchiste.

Parmi tous ces Etats, la Tchécoslovaquie est la plus exposée à faire un jour défection. Elle est la plus proche de l'Occident. Après la deuxième guerre mondiale, et jusqu'à la révolution « gottwaldienne » de février 1948, elle a pu garder le contact, quelques années encore, avec l'Europe de l'Ouest. C'est dire qu'elle doit être tout particulièrement l'objet d'une surveillance attentive. Au début de cette année, Clementis, le Sermova et leur bande, avaient été « liquidés ». Il semble que l'épuration est loin d'avoir suffi puisqu'un nouvel épisode met en cause maintenant le secrétaire général du parti communiste

Stansky qui vient d'être arrêté sur les ordres de Gottwald.

Bien curieuse cette affaire Stansky. On avait pensé jusqu'ici que le secrétaire du parti avait barré sur le président du conseil, d'ailleurs devenu président de la république, Clément Gottwald précisément. Or les documents qui viennent d'être publiés prouvent que celui-ci — qui a failli être en disgrâce lui aussi à plusieurs reprises — a repris le dessus. Une circulaire du parti communiste tchécoslovaque révèle que Stansky cherchant à contrôler l'administration au moyen du parti avait réussi à créer une tension dangereuse et grandissante entre les deux. Il jouait, en fait, au gouvernement.

Or, poursuit Gottwald que cette circulaire ne cesse de citer, si cette situation se justifiait avant la révolution de 1948 pour maintenir les grands ministères déjà occupés par des communistes dans la ligne orthodoxe voulue par Moscou, il n'en va plus de même maintenant que l'Etat tout entier est devenu communiste. Le parti n'a pas à se bureaucratiser. Il devrait bien plutôt chercher à maintenir le contact avec le peuple afin que, peu à peu, des cadres à la ligne de conduite irréprochable soient formés et puissent travailler aux grandes tâches exigées par l'U.R.S.S. : production industrielle accrue, rendement agricole meilleur, etc. Bref, la colonie tchécoslovaque doit pouvoir être exploitée davantage.

Le cas de Stansky est curieux, disons-nous, car dans d'autres Etats satellites, c'est l'administration qui a été taxée souvent d'impérialisme et d'insuffisance et c'est le parti qui a dû la reprendre en mains. Ici, l'inverse semble s'être produit et Gottwald paraît avoir joué habilement. Il a réussi à concentrer dans ses propres mains l'administration et le parti. Reste à savoir si cela durera et s'il ne trouvera pas une autre fois à parler à plus puissant que lui. Quant à Stansky, il a confessé ses fautes bien entendu. Ce qui n'a pas empêché son arrestation. Ce n'est pas nous qui le plaindrions. Que les tigres se dévorent entre eux, cela avance la cause de la révolution... occidentale !

René BRAICHT.

## Fausse manœuvre ferroviaire dans la Béroche neuchâteloise

# Un train de marchandises télescope un omnibus à l'arrêt en gare de Bevaix

### Quatorze blessés, dont un chef de convoi grièvement atteint - Les dégâts matériels sont évalués à 100.000 fr. - Le conducteur du train de marchandises a eu un instant d'inattention

Triste commencement de semaine pour les ouvriers, employés et voyageurs de commerce qui, hier matin comme chaque jour ouvrable, se sont embarqués avant l'aube sur l'omnibus quittant Neuchâtel à 6 h. 56 à destination de la Béroche. Les techniciens appellent ce convoi « le 1510 ». Il doit croiser à Bevaix le 1509, c'est-à-dire l'omnibus qui arrive au chef-lieu à 7 h. 44 et il doit dépasser à Gorgier le 5598 qui est un long train de marchandises formé à Neuchâtel à destination de Renens et qui, en ce lundi matin, avait un retard de quelques minutes sur l'horaire.

Le 5598 était arrivé à Bevaix et s'était arrêté sur la voie sud. Le train de voyageurs n'avait pas tardé à survenir sur la voie nord. Pour permettre le croisement des deux omnibus (celui qui se dirige vers Neuchâtel passe à Bevaix à 7 h. 20, soit une minute après l'arrivée de l'autre) on donna l'ordre au train de marchandises de décaler la voie en reculant jusqu'au delà de l'aiguille d'entrée côté Boudry. Ce qui fut fait. Le train venant de Gorgier prit sa place sur la voie sud. Le croisement normal en gare était en... voie d'exécution.

C'est là une manœuvre qui n'est pas prévue à l'horaire mais qui a lieu assez souvent à Bevaix.

### Treize blessés dans l'omnibus...

La collision eut lieu. Les voyageurs de l'omnibus furent secoués comme on l'imagine. Ceux qui se trouvaient dans le dernier wagon, malgré le « tampon » qu'aurait dû former deux wagons de marchandises, accomplis en queue de convoi, se sentirent houscés et une dizaine d'entre eux sortirent de ce télescopage avec des plaies et des bosses. Le chef de train subit aussi une commotion. Les secours ayant été organisés avec une prestesse remarquable sous les ordres de deux médecins, les blessés furent conduits pour la plupart à l'hôpital de la Béroche. L'un d'eux, toutefois, M. David Christinat, de Neuchâtel, souffrant d'une forte commotion et de plusieurs contusions, fut transporté à l'hôpital des Cadolles. Le wagon dans lequel se trouvaient les blessés ne reposait plus que sur son essieu arrière.

### ... un quatorzième, gravement atteint, dans le convoi tamponneur

Plus impressionnant était le spectacle qui s'offrait aux sauveteurs lorsqu'ils s'approchèrent de la tête du train de marchandises. Derrière la locomotrice tamponneuse se trouvaient un fourgon et un wagon voyageurs. Plus légères, ces deux voitures avaient été fracassées par la pression du convoi.

A. R.

(Lire la suite en dernière page.)



Voici le premier wagon de marchandises dressé sur l'essieu arrière et embouti dans l'unique wagon de voyageurs du train tamponneur. Tout l'arrière du wagon de voyageurs est broyé et l'enchevêtrement informe qu'on voit au milieu de notre cliché est constitué par les banquettes, les portières et les porte-bagages de cette voiture littéralement pulvérisée sur les deux tiers de sa longueur. On sait qu'une seule personne est restée dans ce wagon (les deux serre-freins ayant sauté sur le ballast ou sur le talus), c'est le chef de train, M. Boudry, gravement blessé. Si les compartiments avaient été occupés par des voyageurs, on aurait sans doute à déplorer une effroyable tragédie. (Phot. Castellani, Neuchâtel)

## LA 34<sup>me</sup> LÉGISLATURE EST OUVERTE À BERNE

# La séance inaugurale aux Chambres fédérales

### Discours rituels et prestation de serment

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Il est toujours amusant de contempler, du haut de la tribune de la presse, la grande salle du Conseil national, un quart d'heure avant la séance inaugurale.

Les anciens vont et viennent avec assurance, en habits de la maison, retrouvent leur place familière — avec une évidente satisfaction, d'ailleurs — tandis que les nouveaux, qui se raidissent un peu, pour ne pas avoir l'air de se laisser imposer par le décor et la solennité du lieu, se meuvent encore avec quelque circonspection, essaient le couvercle de leur pupitre, manient prudemment les écouteurs, lèvent le nez vers les tribunes, combles pour la circonstance.

Dans l'hémicycle, le noir domine. Le règlement, en effet, demande aux représentants du peuple de siéger « en vêtements foncés ». Non nombre de députés ont poussé le scrupule jusqu'à se présenter en veston noir, pantalon rayé, cravate gris-perle.

Ce souci d'élégance se marque surtout dans la députation romande, qui fait une tache sombre au centre gauche et dans le haut du secteur gauche. Moins pointilleux — et cela peut paraître

étrange — plusieurs conseillers nationaux alémaniques sont en gris, même assez clair.

Il faudra, pour qu'un peu de fraîcheur et de gaieté (pour l'œil) apparaisse dans la salle, que le vénérable doyen d'âge, M. Samuel Roulet, agrarien vaudois, ait agité la cloche pour annoncer l'ouverture de la séance. Alors un huissier apportera un vase couronné d'œillets rouges et blancs d'où tombe un ruban aux couleurs cantonales.

Le pupitre présidentiel reflurira, plus abondamment encore, lorsque M. Renold succédera à M. Roulet. De même, dans la salle, la place de MM. Woog et Nicole en particulier, s'ornera de bouquets rouges. Hommage des fidèles aux champions du Kominform dont la petite troupe se trouve encore diminuée après les élections d'octobre.

### Allocation d'ouverture

Mais venons à la séance. Le bon M. Roulet prononce gaillardement son allocation d'ouverture. Il adresse un mot de reconnaissance aux anciens qui se sont retirés ou qui n'ont pas retrouvé la faveur des électeurs. Il dit la reconnaissance de l'Assemblée aux deux conseillers fédéraux démissionnaires et au chancelier, à son poste pour cette session encore ; il jette un bref regard sur le travail accompli durant la 33<sup>me</sup> législature et montre les tâches qui attendent les députés. Cet ancien colonel de cavalerie ne craint pas de poser cette question, devant tout le Conseil fédéral assis face à la salle :

— Estimez-vous que notre économie suisse puisse, à la longue, supporter un budget militaire de 700 ou 800 millions de francs si les circonstances extérieures ne nous imposent pas ces sacrifices ? A notre humble avis, il faudra bien nous résoudre à faire des économies non seulement dans le Département militaire, mais partout où elles peuvent être réalisées. Sans cela, un peu plus tôt ou un peu plus tard, nous allons nous trouver dans des difficultés financières très pénibles.

Et M. Roulet conclut :

Pendant la législature qui s'ouvre aujourd'hui nous aurons à nous pencher souvent sur des questions économiques et matérielles indispensables au bien-être de nos populations citadines et campagnardes. Nous voulons cependant nous rappeler une chose essentielle : les valeurs spirituelles et morales doivent être placées au-dessus des questions économiques et matérielles, si importantes qu'elles soient.

Nous demandons à Dieu de protéger et de bénir notre Suisse bien-aimée pour qu'elle puisse toujours donner l'exemple de la concorde et de la paix entre ses citoyens.

### Le rapport de la commission de vérification des pouvoirs

La Chambre applaudit et se prépare à entendre le long rapport de M. Eisenring, président de la commission provisoire de vérification des pouvoirs.

M. Rosset, radical neuchâtelois, a exposé plus brièvement les raisons juridiques pour lesquelles la dite commission propose à l'Assemblée de valider toutes les élections, sauf celle de trois fonctionnaires postaux, MM. Treina, socialiste genevois, Guttern, catholique valaisan, et Blunshi, catholique de Bâle-Campagne, appelés à opter entre leur mandat de conseiller national et leur fonction.

Le cas des deux derniers sera facilement tranché, semble-t-il, puisque au dernier moment ils ont fait savoir qu'ils demanderaient à l'administration leur mise à la retraite. Rien ne les empêcherait plus, alors, de siéger sous la coupole.

Quant à M. Treina, il refuse de choisir, arguant du fait qu'il est actuellement en congé pour exercer la charge de conseiller d'Etat à Genève, et qu'en conséquence, il n'est plus fonctionnaire fédéral.

G. P.

(Lire la suite en 7<sup>me</sup> page)



M. Karl Renold, président du Conseil national



M. Bixio Bossi, président du Conseil des Etats

### L'attribution des grands prix littéraires en France

## L'écrivain Julien Gracq refuse le Prix Goncourt qui lui a été décerné hier

### Le Prix Théophraste Renaudot attribué à Robert Margerit

PARIS, 3 (A.F.P.). — Le Prix Goncourt a été décerné lundi à Julien Gracq pour son roman « Rivage des Syrtes ».

C'est par six voix au premier tour que M. Julien Gracq a été désigné par le jury de l'Académie Goncourt pour son 49<sup>me</sup> prix. Trois voix sont allées à « Cherchant qui dévoré », de Luc Estang et une voix à « Mme de... », de Louise Vilmorin.

### Julien Gracq refuse le Prix Goncourt

PARIS, 3 (A.F.P.). — Julien Gracq, le lauréat du Prix Goncourt, vient d'annoncer qu'il refusait le prix qui lui était décerné. « J'avais pris, il y a un peu de temps, résolument parti contre les prix littéraires », rappelle-t-il dans une déclaration remise à la presse. « J'ai dit il y a cinq jours publiquement, poursuit-il, qu'il n'était pas question pour moi d'accepter, après la « Littérature et l'estomac », livre dans lequel j'avais pris position nettement à ce sujet, un prix littéraire et tout de même, il n'était pas possible de prendre cette déclaration comme une manière de me faire prier.

« Le jury du Prix Goncourt n'en a pas tenu compte. Ce n'est pas que je sois impressionné par une détermination si ferme. Je reconnais aussi très volontiers, si je n'aime pas les jurys littéraires, qu'il y a parmi eux certains suffrages qu'aucun écrivain n'a le droit de récuser sans une intolérable grossièreté. Il va de soi que je ne les récuse pas. Mais, ceci dit, je ne puis, comme je l'ai déjà indiqué clairement, faire autrement que refuser le prix qui n'est décerné. »

### Cela ne change rien à l'affaire

PARIS, 4 (A.F.P.). — Le refus de M. Julien Gracq n'aura aucune répercussion sur l'attribution du Prix Goncourt.

Avant l'attribution du prix et alors que ses chances s'affaiblissent de plus en plus, l'Académie Goncourt avait ré-

pondu à son refus anticipé, en déclarant que, ce prix ne comportant pas d'acte de candidature, il ne pouvait pas, en conséquence, comporter d'acte de non-candidature. La situation paraissait donc claire. Les « Goncourts » ont été M. Julien Gracq. Que celui-ci accepte ou refuse, cela ne change rien à l'affaire.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

## Une nouvelle médaille

Le Conseil des ministres français a institué une médaille commémorative de la Corée pour les membres du bataillon qui est en cours de relève et qui a pris une si large part aux sacrifices communs.

## Encore un grave incident dans la zone de Suez

### Seize Egyptiens auraient été tués et 62 blessés

LE CAIRE, 3 (Reuter). — Le ministre égyptien de l'intérieur, Serag el Dine Pacha, a déclaré lundi soir au Parlement qu'un nouveau grave incident s'est produit lundi matin dans la zone du canal de Suez, mettant aux prises les troupes britanniques et la police égyptienne.

Selon des indications officielles émanant des hôpitaux, 16 Egyptiens auraient été tués et 62 blessés.

Par ailleurs, 13 Anglais auraient été tués lors d'une attaque de deux camions militaires.

## LES MASSACRES DE SOLDATS ALLIÉS EN CORÉE



Cette photographie aérienne prise par un caporal américain vient à l'appui des déclarations sensationnelles du général Ridgway et du colonel Hanley au sujet du massacre par les communistes de milliers de soldats alliés. On y voit des civils sud-coréens cherchant à identifier les cadavres des « G.I.s » tués sans pitié par les Nord-Coréens.



**IMMEUBLES**  
On cherche à acheter un  
**immeuble locatif avec magasin**  
en ville, si possible au centre. — Faire offres sous chiffres B. V. 286 au bureau de la Feuille d'avis.

**A vendre un IMMEUBLE LOCATIF**  
construction 1933 de 16 logements, tout confort, chauffage central général, rendement 5 1/2 %. Adresser offres écrites à W. S. 292 au bureau de la Feuille d'avis.

**TELETRANSACCIONS**  
**offre à vendre en ville :**  
**IMMEUBLES LOCATIFS ANCIENS**  
de 5 appartements et 3 ateliers  
de 3 appartements et 1 atelier  
de 6 appartements et 1 atelier  
de 4 appartements et 1 magasin

S'adresser à Télétransaccions S. A. 2, faubourg du Lac  
On cherche un **IMMEUBLE**  
situé en ville ou à proximité immédiate. Faire offres détaillées sous chiffres L. F. 289 au bureau de la Feuille d'avis.

**A LOUER**  
**CONCISE.**  
1er janvier ou 1er mars, à louer à trois minutes de la gare bel  
**appartement**  
au 1er, quatre grandes chambres, bains, cuisine, grenier, cave, etc., situation tranquille. Tél. (024) 4 51 83, Mme Cherpillod.

**BOX**  
à louer. Garage Termini, Saint-Blaise. Tél. 7 52 77.  
A louer joli **appartement**  
de trois chambres, dépendances, jardin. S'adresser M. F. Patthey, Onnens (Vaud).

**Pour fin janvier**  
à louer appartement de cinq pièces, tout confort, dans immeuble moderne. Vue étendue. Adresser offres écrites à Q. A. 283 au bureau de la Feuille d'avis.

**CHAMBRES**  
A louer jolie chambre pour une ou deux personnes. Tél. 5 67 86.

**SOUSSION**  
L'Harmonie « L'Espérance » de Fleurier met en soumission la place de **directeur**  
de sa société, pour le 1er janvier 1952.  
- Les offres avec prétentions sont à adresser au président, M. M. Bornand jusqu'au 20 décembre 1951.

**Horloger complet RHABILLEUR**  
trouverait place stable à **MONTRES CONSUL LA CHAUX-DE-FONDS**  
Numa-Droz 141  
Téléphone (039) 2 10 32  
Fabrique d'horlogerie demande pour son atelier de terminages à Neuchâtel-Ville :  
**horloger complet-visiteur**  
en qualité de chef d'atelier.  
Faire offres sous chiffres P. 6985 N à Publicitas, Neuchâtel.

**EMPLOYÉ (E)**  
de bureau, connaissant parfaitement la steno-dactylographie, si possible au courant des affaires horlogères et ayant des notions de comptabilité, est demandé (e) pour entrée immédiate ou date à convenir.  
Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffres P. 5077 P à Publicitas, Porrentruy.

**MEUBLES** Canton de Neuchâtel  
Importante maison céderait place de **REPRÉSENTANT**  
à homme capable, travailleur, connaissant la branche (avec notions d'allemand). Nous offrons salaire fixe, commission, frais de voyage, caisse vieillesse, etc.  
Entrée : janvier 1952 ou à convenir.  
Faire offres détaillées, s. v. p., sous chiffres SA 5894 B, aux Annonces Suisses S.A., Berne.

**La FABRIQUE SUISSE DE RESSORTS D'HORLOGERIE S.A.**, à Peseux, cherche de **bonnes ouvrières**  
habitant la région de Peseux, Corcelles, Cormondrèche, Auvèrnière. Places stables. Se présenter.

On cherche **PERSONNE**  
dans la cinquantaine, pour divers travaux de ménage, repassage, etc. — Faire offres, en indiquant références sous R. K. 279 au bureau de la Feuille d'avis.  
On cherche pour des après-midi, éventuellement pour des soirs, une **sténodactylo**  
qualifiée, connaissant si possible l'allemand en plus de sa langue maternelle française. Faire offres détaillées sous S. R. 287 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche une **personne**  
de confiance pour faire le ménage de deux personnes dont l'une est infirme et nécessite quelques soins. Chambre à disposition. Gages selon entente. Se présenter aux Sablons 55, 1er, à droite.

Après décès de la titulaire, le poste de **directrice du préventorium**  
« Les Pipelets », à Lignéres (Neuchâtel), est mis au concours  
Titre requis : diplôme d'infirmière. — Adresser demande de renseignements et lettre de candidature au président de la Commission, M. A. Grosclaude, 18, chemin de la Favarge, à Neuchâtel-Monruz. Tél. (038) 5 22 09.

**DEMANDES D'EMPLOIS**  
**EMPLOYÉ DE BUREAU**  
25 ans, Suisse allemand, ayant fait apprentissage de bureau, cherche emploi dans bonne maison de Neuchâtel ou environs, pour perfectionner ses connaissances dans la langue française. Excellents certificats et références à disposition. Faire offres sous chiffres T. C. 237 au bureau de la Feuille d'avis.

**VEUDEUSE**  
de la branche chaussures cherche place pour époque à convenir. Offres écrites sous E. A. 283 au bureau de la Feuille d'avis.  
**Jeune horloger**  
25 ans, de nationalité allemande, cherche une place dans une fabrique d'horlogerie en Suisse pour se perfectionner. — Faire offres avec conditions de contrat à Leuzinger K., rue de la Flamme 1, Couvet.

**Jeune Anglaise**  
de 18 ans, cherche pour février 1952, place au pair ou comme demi-pensionnaire. Offres à R. Lüthi, Sahlstrasse 23, Berne.  
**VIGNERON**  
possédant treuil, se recommande pour travaux d'automne. S'adresser : Charmettes 51, rez-de-chaussée, à gauche, Neuchâtel.

**Bon coiffeur**  
italien, cherche place, — tout de suite, — au **Offres à Faciolongo V.**, c/o G. F. H. H. 17, Neuchâtel.  
**Repassouse**  
de métier cherche journalières. Mme Raymond, faubourg de l'Hôpital 40.  
**A VENDRE**  
**MATELAS**  
beau crin animal, à vendre d'occasion. Sablons 51, 1er à gauche, l'après-midi.

**\* POTAGER**  
émaillé gris, à l'état de neuf. Marcella Rémy, passage du Neubourg, tél. 5 12 43.  
A vendre une paire de skis, en frêne, 2 m., en très bon état, avec piolets acier, neufs, le tout 55 fr. Tél. 3 17 88.

**Occasion, à vendre**  
**potager «AGA»**  
avec boiler, à l'état de neuf. S'adresser par téléphone aux hêtres des repas au No 5 15 73.  
**ON LOUE...**  
la qualité et la pose de nos papiers peints. Nos achats sont faits directement auprès des fabricants. Peintures Spéciales pour papiers peints. Grand choix au magasin : Peintures M. Thomet fils, Neuchâtel, Ecluse 16.

**A VENDRE**  
**COMMODES - LAYETTES**  
toutes grandeurs chez **Meubles G. Meyer**

**A REMETTRE A YERDON**  
1. **Boucherie-Charcuterie**  
Excellent emplacement sur une rue principale. Grand laboratoire et toutes installations. Apparets disponibles dans le bâtiment.  
A vendre ou à louer.  
2. **Epicierie-alimentation générale**  
Magasin très bien placé et bien agencé. Chiffre d'affaires prouvé.  
3. **Au centre de la ville, bâtiment avec magasin**  
Grande vitrine. Peut convenir à n'importe quel genre de commerce.  
4. **Ferblantier-Appareilleur**  
Entreprise à remettre dans une petite ville du nord. Ancienne maison de bonne réputation.  
Pour tous renseignements : Régie H. Duvoisin, rue du Casino 6, à YVERDON.

**Chien de chasse**  
à enlever tout de suite faite de place deux chiens de chasse, bas prix. Téléphone 7 17 90. Gustave Sandoz-Schneider, Saint-Martin (Val-de-Ruz).  
**BELE OCCASION**  
Manteau d'hiver foncé, pas porté, deux complets noirs portés une fois, quatre complets et deux manteaux usagés, mais en bon état, fortes tailles pour hommes. S'adresser : Fontaine-André No 6, rez-de-chaussée, à droite.  
**Café modernisé**  
à vendre, seul dans grand village. Gros débit. Ecrire à J. Pilloud, notaire, Yverdon.

**Meubles combinés**  
dans toutes les grandeurs et dans tous les prix  
Très grand choix  
**TSkrabal**  
PESEUX  
Demandez notre prospectus illustré Facilités de paiement

**ON LOUE...**  
la qualité et la pose de nos papiers peints. Nos achats sont faits directement auprès des fabricants. Peintures Spéciales pour papiers peints. Grand choix au magasin : Peintures M. Thomet fils, Neuchâtel, Ecluse 16.  
**A VENDRE**  
d'occasion, mais en parfait état, une chambre à coucher avec lit de milieu, lavabo et armoire à glace, un réchaud électrique 380 v., deux plaques, un complet noir et un manteau pour monsieur, taille 44. Demander l'adresse du No 284 au bureau de la Feuille d'avis.

**A VENDRE**  
manteaux, costumes, robes, petite taille 38 ; un complet gris noir fil à fil ; un pantalon rayé avec veston noir, taille 48. Le tout en bon état, bas prix. Demander l'adresse du No 276 au bureau de la Feuille d'avis.  
**A VENDRE**  
neufs. «Attenhofer», cinq pièces en hickory, avec «Kandahar Super», arêtes en acier, semelles «Tempoplast». Complet 159 fr. 50. Bâtons en acier suédois, 26 fr. — Julien Tosalli, sellier-tapissier, Colombier, Tél. 6 33 12.

**ECRITEAUX**  
**Baux à louer**  
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

**FOURRURE**  
A vendre collier de fourrure en skunks. Belle occasion. — Demander l'adresse du No 290 au bureau de la Feuille d'avis.  
A vendre de **beaux skis**  
neufs, sept paires en frêne avec «Kandahar Super», arêtes en acier, 89 fr. 50. Quelques paires d'occasion bon marché. Bâtons en acier suédois, la paire 26 fr. J. Tosalli, sellier-tapissier, Colombier. Tél. 6 33 12.

**Coffrets à Valeurs**  
à vendre un **réchaud à gaz**  
trois feux, avec table émaillé gris clair. Valangines 16. Tél. 5 32 28.  
**PERDUS-TROUVÉS**  
Echangé  
chez médecin de la ville, il y a environ trois semaines, un **parapluie de dame**  
soie noire et blanche, manche bambou. Ecrire sous chiffres P. 7013 N à Publicitas, Neuchâtel.  
Egaré le 30 novembre dans la région «Le Forneuil-Chasseral»,  
**chiienne de chasse**  
noire et blanche, tête légèrement tricolore, hauteur 35 cm., portant collier avec nom Jean Hammerli. En cas de découverte, avertir Jean Hammerli, Dombresson, Téléphone (038) 7 15 23.

**BAILLOD S.A. NEUCHÂTEL**  
A vendre un **réchaud électrique**  
à deux plaques. S'adresser : Tél. 5 24 16.  
A vendre, de particulier,  
**«Austin A 40»**  
6 CV, quatre portes, modèle 1950, à l'état de neuf, ayant roulé 12,000 kilomètres; chauffage et dégivrage. Très pressant. Tél. 5 31 90.

**Occasion exceptionnelle**  
A vendre **«Fiat 1400» 8 CV.**  
à l'état de neuf et toutes garanties, 13,000 km. — A. Schweizer, Mail 5, Neuchâtel.  
**DEMANDER A ACHETER**  
On cherche une **glace à trois faces**  
pour couturière. Téléphone 5 62 71.  
On demande à acheter un **fourneau en caelles**  
en bon état. Redard, Téléphone 8 11 42, Cormondrèche.  
On cherche à acheter un **PIANO**  
en noyer, en bon état, cordes croisées. Offres détaillées sous chiffres P. 6903 N à Publicitas, Neuchâtel.

**Meubles G. Meyer**  
**REMERCIEMENTS**  
Madame veuve Charles PERRET-VAUCHER, Madame et Monsieur Henri CUCHE-PERRET, Madame Marthe GLATTLI-PERRET, Monsieur et Madame Charles PERRET-SIMONIN,  
profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, remercient très sincèrement toutes les personnes et amis qui ont pris part à leur dure épreuve et les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.  
Sont particulièrement remerciés M. le docteur H. Schmid, les sœurs du Dispensaire, la Fédération suisse des employés des P.T.T. ainsi que la Direction et le Personnel des Armouriers S.A. Neuchâtel, décembre 1951.

**A VENDRE**  
un manteau lapin blanc, avec bonnet, manchon et tour de cou pour enfant de 3 à 5 ans, 40 fr. ; un complet d'homme, taille moyenne, usagé, 10 fr. ; un manteau de garde-robe, 10 fr. ; un costume gris clair dame, taille 44, 10 fr. Demander l'adresse du No 276 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN** Pour un article de qualité **BIEDERMANN**

**La Femme et le Fleuve**  
par **Pierre GAMARRA**  
Sous les arbres, il y avait comme une tiédeur conservée. Sur le rebord, le vent l'accueillait. L'étendue s'ouvrait largement jusqu'aux dernières taches rouges de l'ouest. Le village était sur la gauche, derrière un repli de la côte. On ne le voyait pas.  
Vergne alluma une nouvelle cigarette. Il s'accroupit pour protéger la flamme de son briquet. Il tira une bouffée sans se relever et se mit à contempler les champs étirés vers l'horizon. Il y avait des vignes, des labours, des chaumes et de faibles lignes d'arbres et de haies. Quelques lumières trouaient l'espace sombre, c'étaient des maisons isolées, des hameaux très lointains. Vergne hésita. Il était parti sans trop savoir où il dirigerait ses pas. Il pouvait revenir par le chemin qu'il avait pris, retrouver le bord de l'eau et passer le pont. Il pouvait aussi obliger vers le village, mais les premiers champs qu'il traverserait alors, ce seraient les champs d'Allègre, il le savait. Il lui suffisait d'avancer de deux ou trois cents mètres dans les chemins de terre pour apercevoir la maison du bord de la côte.

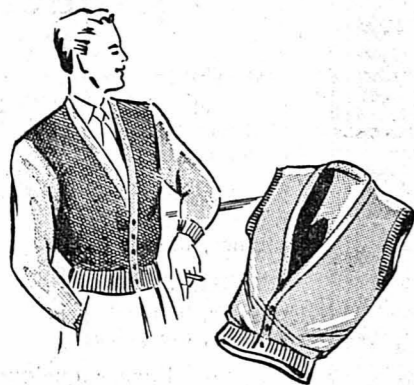
Une semaine auparavant, il avait rencontré le père Allègre et le bonhomme lui avait dit :  
— Nous vendrangerons bientôt, monsieur Vergne, si le cœur vous en dit...  
Vergne l'avait remercié sans promettre fermement.  
— Venez au moins le dernier jour, pour goûter le moût !  
Le père Allègre s'était mis à rire et son bon regard tranquille avait enveloppé Vergne.  
— Je sais que tous ces travaux vous font plaisir. Vous avez bien raison, remarquez. La récolte vaut mieux que la semence. Quand on récolte, on sait ce qu'on met dans sa maison. A la semence, on ne sait jamais ce qui viendra. Pour nous aussi, c'est un plaisir.  
Il lui avait tapé sur l'épaule amicalement.  
— C'est le plaisir de la terre, monsieur Vergne. Il faut le prendre quand il vient. Hé, vous êtes bien un paysan comme nous !  
Maintenant, les vendanges d'Allègre étaient faites. C'était le dernier jour. Par un chemin de la plaine, les chars avaient mené les charrettes jusqu'au cellier du bonhomme. La sécheresse avait sucé le raisin. Le vin serait bon.  
Derrière les ombres de la plaine, Vergne imaginait la table joyeuse, Allègre, les poings sur la table, les moustaches humides de jus nouveau, les bouteilles troubles circulant de l'un à l'autre ; et les voisins qui avaient prêté la main, le vieux Jean-Marie comme d'habitude et le maçon qui avait dû revenir, les femmes, Jeanne Allègre toujours grommelante et soucieuse, Marthe, Thérèse et Anna...

Le vent parcourait les champs par rafales lentes. Il était froid, mais portait encore tant d'odeurs qu'on ne pensait pas à l'hiver qu'il annonçait. On pensait à la terre et à ce qu'elle donnait, fruits et graines. Il y avait la senteur de tiges de pommes de terre fétriées, des haricots abandonnés, des dernières grappes et le fond de l'arôme, c'était celui de la terre éventrée par les premiers labours : une odeur lourde et grasse que la rosée de la nuit avait encore.  
Un paysan comme eux, oui ! Vergne avait grandi dans un village. C'était très loin dans les années. Son père était journalier. A sa mort, la mère de Vergne avait gagné la ville et le garçon avait été placé en apprentissage chez un charbonnier. Après la guerre, il avait trouvé ce café et il y avait réussi. Un paysan, si l'on veut...  
Il traversa un grand chaume dont les aiguilles rêches chatouillaient ses chevilles nues. Une haie d'épine l'arrêta. Il la suivit jusqu'au premier passage. Ensuite, il traversa une vigne. Il crut reconnaître une vigne d'Allègre. Des feuilles déchirées se froissaient sous ses pieds. A tâtons, il caressa les plants et ne trouva que des feuilles et des tiges ballantes. On avait dû vendanger récemment ici.  
Le ciel était trouble, parcouru par de grands nuages rapides que des reflets de lune blanchissaient tour à tour.  
Vergne longea le bord d'une prairie et, brusquement, sur le côté le plus clair du ciel, la maison Allègre se dressa. La porte était fermée, mais on voyait deux fenêtres illuminées de part et d'autre.

C'est alors que Vergne aperçut l'ombre. Elle était passée devant les fenêtres éclairées. Une fois, deux fois...  
Elle était courbée vers la terre. Ses bras se balançaient au rythme de la marche.  
Il s'arrêta pile et ses mains s'élevèrent lentement vers le revers de sa grosse veste de drap pour s'y cramponner. Il sentait la chaleur du mégot brûler ses lèvres.  
On n'entendait qu'un seul bruit, celui du vent agitant les arbres lointains. La maison ne parlait pas, nulle voix ne venait d'elle. Elle était immobile et ramassée contre la terre. On aurait dit une maison morte si ses fenêtres n'eussent brillé d'un feu rougeoyant. Comme si à travers les carreaux étincelaient des tas de braises.  
L'ombre apparut au milieu de la cour. Elle trembla, noire sur le noir et se fondit aux ténébres. Elle avait disparu d'un seul coup. Vergne avait vu des bras se plier comme ceux d'un homme qui met les coudes au corps pour s'élaner au pas de course. Après ce mouvement, elle s'était évanouie.  
Vergne se laissa tomber sur ses jarrets. Des herbes sèches, de hautes touffes de carottes sauvages se dressèrent devant lui. Les brindilles longues se détachaient sur les carrés rouges des fenêtres. La maison était toujours là-bas.  
Il cracha son mégot. Des brins de feu palpitèrent dans les herbes mouillées, s'éteignirent.  
Le vent qui poussait les nuages du ciel sembla descendre et se mettre à souffler à rrs de terre.



## UN CADEAU PRATIQUE



## GILET et PULLOVER

Nous ne vous offrons que des articles  
de qualité de coupe moderne

depuis Fr. 27.50 à 78.—

**Savoie-Petitpierre**  
CHÉMISIERS RUE DU SEYON S. A.



Au tea-room...  
au restaurant... au  
bar... la boisson pré-  
férée des dames

**MARTINI**

Le vermouth des vermouths

PRODUITS MARTINI & ROSSI S.A., Genève

Représentant et dépôt : Alfred Savoie, 5, rue Daniel-Jean-Richard,  
la Chaux-de-Fonds - Tél. 2 58 16



Fr. 39.50

## SOLIS

Föhn, coussins chauffants,  
chancellières, tabourets,  
couvertures

Le choix est au complet  
S. escp. S.E.N. et J.

**Elexa**  
1 RUELLE DOUBLÉ NEUCHÂTEL

Partout où l'on vient à causer de

qualité dans l'ameublement

c'est des meubles

**G. LAVANCHY**  
ORANGERIE 4

qu'il s'agit.

Leur ancienne réputation de conscience dans le  
travail n'est plus à faire.

C'est là que vous achèterez  
VOS MEUBLES  
VOS LITÉS  
VOS RIDEAUX

et que vous ferez faire toutes

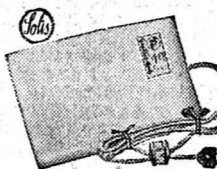
VOS RÉPARATIONS DE TAPISSERIE

Tous les jours  
**Filets de  
perches frais**  
**LEHNHERR**  
FRÈRES

Deman- **DIVAN-LIT**  
dez moi avec coffre pour literie,  
barrières mobiles, avec tis-  
su, seulement 330 fr., chez

**Meubles  
G Meyer**  
FRÈRES

Facilités de paiement sur  
demande



Un coussin chauffant  
de qualité

depuis Fr. 14.—

s'achète chez

**Vuilliamenel**  
S.C.S.A.  
ELECTRIQUES  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

Belle maquillage  
au bureau du journal

## Chevreuil

Ragoût frais  
Civet

à Fr. 3.— le ½ kilo

**LEHNHERR**  
FRÈRES

## olivetti

LA GRANDE MARQUE  
EUROPÉENNE

Lettera 22

RÉALISATION EXTRAORDINAIRE



tabulateur automatique  
alinéa automatique  
double libération du chariot  
corbeille mobile  
écriture : pica, élite, Lettera

Au prix EXTRAORDINAIRE de Fr. 385.—  
y compris étui de transport de LUXE

Facilités de paiement

**FONJALLAZ & OETIKER**

Rue Saint-Laurent 32 Rue du Collège 4  
Lausanne La Chaux-de-Fonds

Découper et envoyer ce bon à l'adresse ci-dessus.

\* Je désire, sans engagement :  
1 prospectus — 1 démonstration

Nom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

\* Biffer ce qui ne convient pas.

## Vous songez

aux cadeaux que vous  
allez offrir ?  
Nos étalages de fête  
vous présentent...  
d'intéressantes suggestions



Bellevaux 5 - Tél. 5 24 59  
Livraisons à domicile.

A vendre quelques  
**machines  
à coudre**

d'occasion, bien revues  
et livrées avec garantie,  
de Fr. 70.— à Fr. 350.—  
Facilités de paiements.

H. Wettstein, Seyon 16,  
Grand-Rue 5. tél. 5 34 24

A vendre, de 1re main,  
« Peugeot 203 »  
1950

ayant très peu roulé, in-  
térieur en cuir, radio,  
deux phares de brouil-  
lard, pneus à l'état de  
neuf. Offres sous chiffres  
P. 200 N., à Publicitas,  
Neuchâtel.

Les plus beaux

CADEAUX  
DE NOËL

chez

## KUFFER &amp; SCOTT

POUR ENFANTS

Pochettes à sujets  
amusants la pièce **-.65**

Mouchoirs pratiques  
la ½ douzaine **3.70**

POUR DAMES

Pochettes couleur  
dessins variés, depuis **1.10**

Pochettes de dentelle  
élégantes depuis **1.15**

Spécialité de pochettes  
avec riches motifs brodés  
à la main depuis **2.40**

Le célèbre mouchoir PYRAMID en  
coffrets de 6 pièces assorties

pour dames **8.—**

pour messieurs **14.—**



Nous luttons

contre la vie chère

Dès aujourd'hui, nous mettons en vente

120  
superbes **MANTEAUX TEDDY-BEAR**

provenant des meilleures fabriques suisses

VOYEZ LEURS PRIX AVANTAGEUX :

## MANTEAU TEDDY-BEAR

qualité « Alpaca », chaud et quand même léger, en  
brun, gris, beige

Tailles 38-48

150.—

**138.—**

## MANTEAU TEDDY-BEAR

qualité splendide « Featherlight » chaude, léger comme  
la plume, en gris, beige, brun et noir

Tailles 38-48

**189.—**

## MANTEAU vague en PURE LAINE

doublé entièrement de « Teddy Baer », se fait en noir  
et teintes mode

Tailles 38-46

**148.—**

## MANTEAU en lainage chaud

façon vague, doublé d'une belle pelisse en fourrure,  
se fait en bordeaux, vert et noir

Tailles 42 à 46 (Impôt de luxe compris)

**238.—**

## MANTEAU distingué, imitation

Astrakan doublé de crêpe satin, se fait en noir

Tailles 44-50

**169.—**

Pour respecter dignement le repos dominical, nos magasins resteront fermés  
les dimanches du mois de décembre ; nous invitons notre honorable clientèle  
à faire ses achats pendant la semaine.

La Nouveauté s.a.  
**AU LOUVRE**  
NEUCHÂTEL



# NOS ASSORTIMENTS 1951...

bien étudiés, tant au point de vue de leur prix que de leur composition

# Société coopérative de Consommation

## 19.-

- 1**
- 6 bout Neuchâtel blanc 1950
  - 2 » Fendant « Nouveau Sierre »
  - 2 » Johannisberg, « Grand Bouquet » 1950

- 2**
- 2 bout Algérie vieux
  - 2 » Pelure d'oignon « Bérand »
  - 2 » Bourgogne 1947
  - 2 » Beaujolais 1949
  - 2 » Mâcon 1947

- 3**
- 3 bout Neuchâtel blanc 1950
  - 2 » Fendant Nouveau Sierre
  - 1 » Algérie vieux
  - 1 » Pelure d'oignon « Bérand »
  - 1 » Mâcon 1947
  - 1 » Beaujolais 1949
  - 1 » Bourgogne 1947

- 4**
- 1 litre malaga doré vieux
  - 1 » vermouth « Vallano » rouge
  - 1 » vermouth « Isotta » blanc
  - 1 » porto blanc sup.
  - 1 » porto rouge sup.

## 29.-

- 5**
- 2 bout Fendant « Nouveau Sierre »
  - 2 » Johannisberg, « Grand Bouquet » 1950
  - 2 » Graves
  - 2 » Sauternes
  - 2 » Asti gazéifié

- 6**
- 2 bout Fleurie 1945
  - 2 » Saint-Emilion 1947
  - 2 » Neuchâtel rouge 1948
  - 2 » Moulin à Vent 1947
  - 2 » Mercurey 1947

- 7**
- 2 bout Neuchâtel blanc 1950
  - 1 » Fendant « Nouveau Sierre »
  - 1 » Johannisberg, « Grand Bouquet » 1950
  - 1 » Graves
  - 1 » Volnay 1947
  - 1 » Châteauneuf du Pape 1947
  - 1 » Dôle « Gloire du Rhône » 1945
  - 1 » Beaune 1947
  - 1 » Chambolle Musigny 1947

- 8**
- 1 litre vermouth « Martini » rouge
  - 1 » vermouth « Noblesse » blanc
  - 1 » Pernod
  - 1 » Bitter Appenzell
  - 1 bout porto rouge vieux « Joven's »

## 39.-

- 9**
- 3 bout Graves
  - 2 » Sauternes
  - 2 » Mistella
  - 3 » mousseux « Mauler » ou « Bouvier »

- 10**
- 2 bout Volnay 1947
  - 2 » Nuits Saint-Georges 1947
  - 2 » Beaune 1947
  - 2 » Gevrey Chambertin 1947
  - 2 » Pommard 1947

- 11**
- 2 bout Graves
  - 2 » Sauternes
  - 1 » mousseux « Mauler » ou « Bouvier »
  - 2 » Nuits-Saint-Georges 1947
  - 1 » Mercurey 1947
  - 1 » Gevrey Chambertin 1947
  - 1 » Chambolle Musigny 1947

- 12**
- 1 litre vermouth « Noblesse » blanc
  - 1 » Suze
  - 1 » kirsch vieux 41 %
  - 1 bout liqueur crème
  - 1 » mousseux « Mauler » ou « Bouvier »

Nos conditions s'entendent : « net, verre à rendre, + 10% sur les mousseux »

## Vins d'appellation contrôlée

Il est bon que les vins reposent en cave avant d'être servis, prière donc de ne pas attendre le dernier moment pour passer les ordres. Avant de les offrir, rafraîchir les vins blancs, chambrer les vins rouges.

## Pour les nuits froides

- DUVETS** cm. 120/170  
 mi-duvet gris Fr. 114.-  
 ¾ duvet blanc » 143.-  
 duvet oie gris » 172.-
- TRAVERSINS** cm. 60/95  
 plumes, canard gris Fr. 34.50  
 plumes, oie grise » 45.-
- OREILLERS** cm. 60/60  
 plumes, canard gris Fr. 22.50  
 plumes, oie grise » 27.-

Encore quelques couvertures de laine avantageuses

**TAPISSIER**  
 MAITRISE FÉDÉRALE  
 CHAVANNES 12 — Tél. 5 43 18

BEGUIN & PERRIN  
**a la ménagère**  
 NEUCHÂTEL  
 2 PLACE PURRY

VOYEZ NOS VITRINES

BEGUIN & PERRIN  
**a la ménagère**  
 NEUCHÂTEL  
 2 PLACE PURRY

NOS PRIX

BEGUIN & PERRIN  
**a la ménagère**  
 NEUCHÂTEL  
 2 PLACE PURRY

# CHRONIQUE RÉGIONALE

## DANS SA DERNIÈRE SÉANCE DE L'ANNÉE Le Conseil général de Colombier adopte le budget et divers projets

Notre correspondant de Colombier nous écrit :  
 Le Conseil général s'est réuni vendredi soir sous la présidence de M. André Theynot. Les différents points de l'ordre du jour ont tous été adoptés selon les propositions du Conseil communal.  
 Chemin de Chatenaya. — Il s'agit du chemin reliant Planeyse à la route de Notre-Dame; il est propriété de l'Etat. Le tronçon qui était en très mauvais état a été cylindré et goudronné, la dépense s'élève à 9600 fr. et l'Etat demande à la commune de participer à ces frais pour un tiers. Considérant que dans d'autres occasions, l'Etat est venu au secours de la commune, le crédit est accordé sans discussion.  
 Installation du sulfatage direct dans les vignes communales. — L'été humide que nous venons de traverser a exigé une lutte serrée contre le mildiou. Malgré un travail acharné et diligent, certains parcelles ont souffert pour avoir été traitées tardivement. Il faut pouvoir intervenir rapidement. C'est pourquoi une modernisation des moyens de lutte s'impose. Il y a quelques années, le Conseil général n'avait pas cru devoir donner suite aux propositions qui lui avaient été faites, mais il est revenu à une autre conception et a accordé le crédit sollicité de 5100 fr. Cette dépense sera supportée par les exercices 1951 et 1952.  
 Allocations de renchérissement au personnel. — Le Conseil communal propose le versement d'une somme de 200 fr. par titulaire et de 100 fr. par retraité. Une proposition de porter les allocations à 300 francs et 150 fr. n'a pas trouvé grâce, la grande majorité se ralliant aux chiffres suggérés par l'exécutif.  
 Création d'un poste de cantonnier. — Le service de la voirie devenant de plus en plus important, la nécessité de nommer un deuxième cantonnier est inéluctable et le Conseil général se range à cet avis.  
 Stabilisation des traitements du personnel. — Le Conseil communal propose d'incorporer aux traitements à titre définitif

les diverses allocations de renchérissement accordées depuis 1939. Les salaires comprendront à l'avenir : un traitement de base, une haute-paye acquises à 3 années, une allocation de ménage de 600 fr. pour personnes ayant des charges de famille, une allocation pour enfants de 360 fr. Les employés sont répartis en six classes suivant l'importance de leurs fonctions et les salaires initiaux varient de 4800 fr. à 10,600 fr.  
 Le budget communal  
 Le Conseil adopte ensuite le budget pour 1952; il se présente de la manière suivante : recettes : 743,192 fr. 20, dépenses : 751,602 fr., déficit présumé : 8409 fr. 80 contre 9939 fr. 40 en 1951; le total des amortissements prévus est de 20,665 fr. 50. Le projet tient compte de diverses dépenses extraordinaires : 2560 fr. pour installation du sulfatage direct, 5000 fr. participation à la construction du bâtiment de service de la gare, 7600 fr. dernière annuité pour l'aménagement de la place de gymnastique, 8250 fr. 2me annuité pour transformation du bâtiment communal. Aux recettes figure un poste de 16,000 fr. comme part aux impôts fédéraux. La commune a touché au total 30,552 fr. 95 dont une partie figurera dans le compte de 1951. Le rendement des vignes a été prudemment estimé à 250 fr. par ouvrerie, ce qui ne représente guère plus que les frais de culture; mais l'insécurité qui règne dans le marché des vins n'engage pas à l'optimisme. Le loyer de la poste tombe de 3300 fr. à 2700 fr., l'administration fédérale ayant renoncé à une partie de ses locaux. Le budget des forêts présume une exploitation conforme au plan d'aménagement. Une plus-value de 6000 fr. est admise sur le rendement des forêts communales. Les dépenses scolaires marquent une augmentation de 8000 fr. environ dont une bonne part est due à l'adaptation des salaires du personnel enseignant. Cette dépense supplémentaire sera atténuée dès 1953 par suite d'une plus forte participation de l'Etat. Au chapitre des dépenses supplémentaires, attendue une dépense supplémentaire, attendu que l'emplacement actuel de la décharge publique devra probablement être modifié à cause de la proximité de quelques sources. Une nouvelle subvention de 200 francs en faveur de la Société de chant est votée et une somme de 1000 fr. représentant la participation de la commune au déficit éventuel du pavillon des enfants de l'hôpital Pourtalès figure également dans le chapitre des subventions. Aux services industriels, il est constaté que le conflit qui avait surgi entre la ville de Neuchâtel et notre commune au sujet de la fourniture du gaz, a trouvé une solution satisfaisante pour les parties.  
 A la commission scolaire. — MM. Heinz von Bergen et Arthur Racine sont nommés membres de la commission scolaire en remplacement de MM. Charles Siegrist et Samuel Pétin démissionnaires.  
 DON en faveur des sinistrés des inondations. — Le Conseil vote encore un don en faveur des sinistrés italiens et le président lève la séance après avoir formé des vœux pour l'amélioration des relations entre les peuples et formulé l'espoir que 1952 sera une année de paix et de prospérité.

**GROS LOT 100.000**  
 15 DÉC.



Que de chances à cueillir!  
**LOTÉRIE ROMANDE**

## Communiqués

**Rassemblement mondial des U.C.J.G.**  
 (sp) C'est en 1955 qu'aura lieu à Paris le rassemblement mondial des Unions chrétiennes de jeunes gens, à l'occasion du centenaire de l'Alliance universelle. On prévoit qu'environ 10,000 délégués du monde entier participeront à cette importante manifestation.

## La restauration du temple de Cornaux et un document au sujet du 4<sup>me</sup> banc des femmes!

Notre correspondant de Cornaux nous écrit :  
 Ainsi qu'en avait décidé l'assemblée de paroisse du 1er juillet dernier, les travaux de restauration intérieure de notre temple sont actuellement en cours.  
 Sous la direction compétente de M. François Wavre, architecte à Neuchâtel, menuisiers, maçons, tailleurs de pierre, peintres et électriciens œuvrent diligemment afin de rendre ce noble édifice plus beau qu'avant.  
 Mentionnons que le chœur, ainsi que la chapelle Clottu aux belles voûtes ogivales datant de 1340 et 1500, retrouvé après ces travaux leur beauté et leur valeur historiques primitives.  
 Les bancs aussi subiront une toilette appropriée; à propos de l'utilisation de ces derniers au XVIII<sup>me</sup> siècle, il est intéressant de relever l'acte de médiation ci-après, intervenu alors que le hameau d'Epagnier faisait partie de la paroisse de Cornaux. (Il en fut détaché en 1838, pour être réuni à celle de Saint-Blaise).  
 (Orthographe conforme à l'original établi par Jean-Jacques Junod, notaire à Cornaux à cette époque).  
 Du 29e Juin 1732.  
 Monsieur Chambrier Conseiller d'Etat et ancien Trésorier Général, et Monsieur Dupaignier aussi Conseiller d'Etat et Châtelain de Thielle ayants été chargés de la part de Messieurs du Conseil d'Etat, par arrêt signé par Monseigneur le Gouverneur dans l'Eglise de Cornaux, pour tâcher de porter la Paroisse à un ac-

comodement amiable avec les familles des Dépaignier et Dupoite au sujet du 4<sup>e</sup> banc des femmes que les dites familles prétendoient de s'approprier pour Elles seules; Ces Messieurs ayant fait l'honneur à ladite Paroisse d'entrer dans l'assemblée convoquée à ce sujet, Et après leurs graves exhortations à vivre en paix et bonne union les uns avec les autres ainsi que Dieu l'ordonne, la Paroisse ne désirant autre chose que de finir cette dispute amiablement, Il s'est passé par Plus, que les dites familles des Dépaignier et Dupoite, qui ne sont que trois ménages, auront audit Banc pour le présent, la place de trois femmes, et si elles augmentent en nombre dans la suite, soit en femmes ou en filles ayant communie, Elles y auront de même toujours leurs places; Et quant au reste dudit Banc les femmes des autres communiers dudit Epagnier pourront l'occuper, tandis qu'il y aura place. La famille du Sr Guillaume Milliet devant suivre celles des Dépaignier et Dupoite, par la considération de son titre de Paroissien que les autres n'ont pas, à quoy toutes Parties ont consenty volontairement. Lequel Plus ayant été rapporté à Messdits Sieurs Médiateurs, Ils ont témoigné avoir une grande satisfaction de cet accommodement amiable, et se sont engagés du consentement des parties à régler les frais survenus au sujet dudit Banc.

## LE LOCLE Le 75<sup>me</sup> anniversaire de la « Littéraire »

(c) Pour commémorer dignement le 75<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation, la société artistique « La Littéraire » a interprété vendredi soir « Le Grand Poucet », comédie en trois actes d'André Fuget, devant un nombreux public ravi.  
 Puis, le lendemain, eut lieu au Buffet de la gare la partie officielle, rondement menée par M. A. Racine. Des discours ont été prononcés par MM. Charles Salviberg (historique), Marius Manghera, de la Chaux-de-Fonds, représentant le comité romand de la P.S.R.S.T.A., Lucien Huguenin, de la Théâtre ouvrière, Louis Dubois de la Société littéraire « Coemedia », Marcel Sandoz, président d'honneur.  
 Des télégrammes de félicitations ainsi que quelques messages ont été lus pendant la partie officielle qui fut suivie d'une partie récréative fort animée. De belles channes iront compléter la vitrine des prix de la société jubilaire.

## PAYERNE Les dégâts de grêle en 1951

(c) En ce qui concerne les dégâts causés par la grêle, 1951 fut malheureusement à nouveau néfaste pour une partie des cultivateurs de notre pays, bien que les chiffres n'atteignent pas ceux de 1950. Les indemnités versées dépassent 7,6 millions de francs.  
 Le canton de Vaud n'a pas non plus été épargné, spécialement les régions de la Côte et surtout celle de la plaine de l'Orbe.

## LA NEUVEVILLE A l'hospice Montagu

(c) Le 28 novembre, c'est le jour anniversaire de notre hospice. C'est un jour de fête pour rappeler l'acte généreux du capitaine Montagu.  
 A cette occasion, mercredi après-midi, les vieillards étaient réunis dans le grand hall avec sœur Annette, sœur Louise, les membres de la commission et les délégués des autorités pour entendre une allocution du pasteur Clerc et un rapport très complet du président, M. Ch. Simon, professeur. L'hospice hospitalise trente vieillards et un malade.  
 Deux morceaux de piano de Mlle Schwab et des récitation de quatre charmantes fillettes agrémentèrent cette sympathique séance.  
 De nombreux travaux intérieurs ont été exécutés grâce à des dons importants et d'autres sont envisagés pour pouvoir disposer de quatre nouvelles chambres.

## YVERDON Recensement de la population

Au début, de novembre, la police locale a procédé au recensement de la population. Le nombre des habitants de la capitale du nord passe de 12,269 en 1950 à 12,653 en 1951, d'où une augmentation de 384 personnes. Le nombre des ménages passe de 3950 à 4072, et les maisons de 1687 à 1729 ce qui indique que 42 nouvelles demeures ont été édifiées pendant l'année. Les confessions se répartissent comme suit : protestants 10,317; catholiques 2209; israélites 61; orthodoxes 29 et 37 personnes qui ne se rattachent à aucune de ces confessions.

## PESEUX Affaires scolaires

(c) Vendredi soir, la commission scolaire a siégé au collège sous la présidence de M. Pierre Rieben, président.  
 Elle a discuté et examiné à fond le budget scolaire qui sera soumis sous peu aux autorités législatives communales.  
 Les recettes se montent à 46,756 fr. tandis que les dépenses approchent de 180,000 francs. Il y a deux facteurs à considérer lesquels militent en faveur de ce chiffre. D'une part la hausse des traitements au corps enseignant et d'autre part l'augmentation sensible des élèves prévue pour l'année scolaire 1952/1953. Alors que l'effectif total des classes est présentement de 306, on prévoit à la rentrée d'avril un total de 338 élèves.  
 Les vacances de Noël ont été fixées comme suit: début des vacances samedi 22 décembre à midi, rentrée le lundi 7 janvier au matin.  
 Grâce à une somme de 2000 fr. mise à disposition par le Conseil communal pour cette année et en attendant la création d'une colonie de vacances pour laquelle un certain fonds existe déjà, quelques élèves délicats de santé bénéficieront d'un séjour en montagne du 27 décembre au 24 janvier. La liste a été établie d'entente avec le médecin des écoles et la commission est heureuse que ce projet mûri depuis longtemps, approche de sa réalisation pratique.  
 Plusieurs affaires courantes furent liquidées à l'exception de la question de l'assurance populaire qui fera sous peu l'objet d'une séance spéciale.

## GERNIER Avant l'adoption du budget

(c) Dans sa prochaine séance, le Conseil général sera appelé à se prononcer sur le budget communal pour 1952, dont le bilan est le suivant : dépenses 610,142 fr. 45, recettes 690,635 fr., déficit présumé 180,507 fr. 45. Entre le déficit prévu pour 1951 et celui de 1952, l'on enregistre une amélioration de 3739 fr. 70.  
 Les intérêts des capitaux sont évalués pour 1952 à 25,055 fr. Les immeubles communaux, terrains cultivés, pâturages, bâtiments, rapporteront l'an prochain 48,254 francs; le produit des forêts est estimé à 45,000 fr. Il est réclamé à l'impôt 159,050 francs alors que le budget de 1951 prévoyait 149,250 fr. et que les comptes pour 1950 donnaient le chiffre de 183,660 fr. 70. Le budget du service des eaux boueuses et des égouts pour 1952 est évalué à 24,410 fr., celui de l'électricité accuse aux recettes 137,750 fr. et aux dépenses 100,747 francs. Les dépenses pour l'instruction publique s'élèvent à 187,101 fr., les recettes étant évaluées à 109,326 fr.  
 Le service des dettes consolidées nécessitera en 1952 une dépense de 67,579 fr. 45 dont 39,743 fr. 40 représentent des amortissements. Les dépenses pour l'assistance publique sont évaluées à 34,072 fr. Les frais d'entretien des bâtiments communaux y compris le chauffage et l'éclairage, absorberont ensemble 17,500 fr. Les dépenses pour l'entretien des chemins et places publiques sont prévues par 40,000 fr. Les frais d'administration par 26,933 fr. sont en augmentation de 6500 fr. sur le budget 1951. Par contre, les dépenses diverses et extraordinaires par 40,510 fr. sont en diminution de 3400 fr.

## LES VERRIÈRES Conférences de paroisse

(sp) Les deux conférences de paroisse du mois de novembre avaient comme titre : « Le chrétien et la famille », et « Le chrétien et la jeunesse ».  
 Dans la première, le pasteur DuBois fit un vaste tour d'horizon de la famille d'aujourd'hui; qu'il hélas, n'est souvent plus qu'un égoïsme collectif, un assemblage d'intérêts, mais par une morale biologique. Il est, dans un compte rendu comme celui-ci, impossible de retracer en quelques lignes le flot d'idées du conférencier; bornons-nous à en tirer quelques-unes.  
 Le désordre fondamental qui règne actuellement dans tant de familles, dérive du fait qu'elle s'est séparée de Dieu. Tout est donc problème de spiritualité. Car la première conséquence d'un mariage est l'union de deux êtres en Dieu. Et cette communion est le lien qui lie l'âme à l'âme et de respect l'un pour l'autre — des parents aux enfants et des enfants aux parents — surmonte toutes les difficultés qui, chaque jour, peuvent surgir. Les efforts des institutions sociales pour sauver la famille sont, certes, fort louables; mais elles ne sont pas tout. Il faut qu'il y ait de la place pour désigner son esprit dans son sang ne soit rien, si la famille ne se sent pas liée par l'Esprit en qui elle a sa raison d'être.  
 La deuxième conférence, « Le chrétien et la jeunesse », nous permit de revoir sérieusement le sens de l'enfant au sein de la famille. Il ne faut pas l'envisager comme le but du mariage, mais comme un don, un prêt de Dieu. L'enfant n'est pas une possession des parents, et le désir d'ériger en « s'assouvir » donc pas dans la succession des générations, mais dans une union avec Dieu.  
 M. DuBois nous fit voir ensuite tous les problèmes que suscite l'éducation — avant tout la question de l'autorité, et du conflit des générations — sous l'angle de la foi. La responsabilité des parents consiste à donner à l'enfant toutes les possibilités de se libérer pour éprouver sa personnalité pour désigner son esprit à la foi. Mais aussi l'éducation a ses limites, les parents ne doivent pas prendre la place des enfants et leur fausser la réalité de la vie. Il ne s'agit pas tant d'enlever les pierres du chemin que de donner aux enfants la possibilité de marcher par-dessus ces pierres.  
 Nous aimerions que M. DuBois puisse trouver ici, à nouveau, un témoignage de reconnaissance pour toute la peine qu'il se donne. Nous savons que ces problèmes sont ardu, non seulement à étudier, mais aussi à exposer pour que l'auditoire en saisisse bien le sens.

## LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

### Orchestre de chambre de Neuchâtel

L'Orchestre de chambre de Neuchâtel, précédemment Pro Vera Musica, a renouvelé son comité comme suit : M. Numa Evard, président; M. Willy Morstad, vice-président; M. Jean-Philippe Monnier, secrétaire; Mlle Hedwig Rütishauser, caissière; M. Charles Landry, archiviste. La direction est confiée à M. Ettore Brero, professeur de violon au Conservatoire de Neuchâtel, qui a été confirmé dans ses fonctions.  
 L'Orchestre de chambre de Neuchâtel rallie tous les amateurs de la région désireux de pratiquer une bonne musique d'archet. Il y a lieu de ne pas confondre cet ensemble qui existe depuis une dizaine d'années avec l'Orchestre cantonal neuchâtelois récemment constitué.  
 L'Orchestre de chambre de Neuchâtel se produira en décembre à Colombier, en collaboration avec le Chœur mixte de l'Eglise réformée de ce lieu. Un autre concert est prévu à Neuchâtel pour le premier trimestre de l'année 1952.





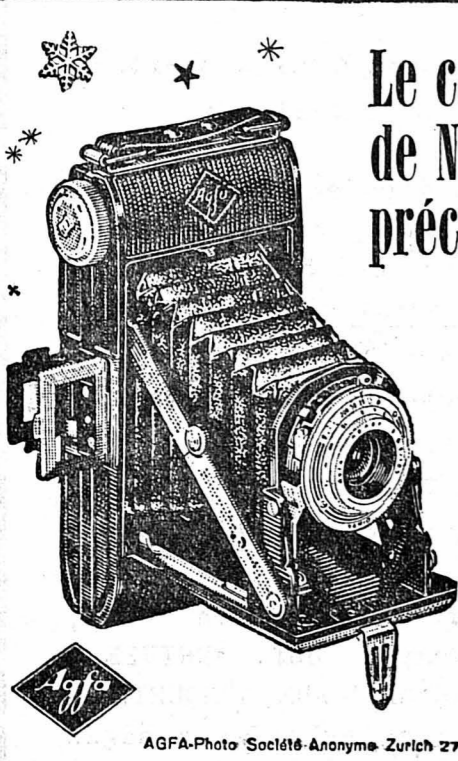
**Vous n'avez pas d'argent !...**

**Pour vous mettre en ménage, quel dommage !  
Mais cela n'a pas d'importance !**

NEUCHÂTEL  
Beaux-Arts 4 Seyon 26 Croix-du-Marché

Venez faire votre choix, 30 mois de crédit !  
Pas d'intérêt à payer ! Pas de surtaxes pour vente à termes !  
Pour 1 fr. 50 par jour, nous livrons une chambre à coucher avec literie complète et une salle à manger.  
Ne manquez pas cette offre avantageuse.  
Venez comparer, venez visiter les plus grandes expositions de meubles du canton

**MEUBLES LOUP**



**Le cadeau de Noël précieux**

un **Agfa BILLY**

prix modique... et pourtant qualité supérieure AGFA

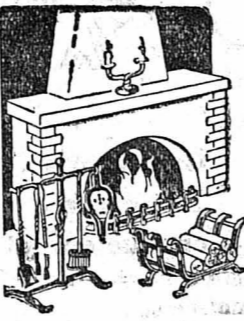
**Fr. 95.75**

Caméra pour rollfilms 8 poses 6x9. Objectif traité 1:6,3 pour prises de vues en couleurs. Obturateur-Vario synchronisé jusqu'à 1/200ème de seconde. Déclencheur du chariot d'un mécanisme-alsé.

**RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE FOURNISSEUR!**

AGFA-Photo Société Anonyme Zurich 27

**M. Dubois**  
Horlogerie  
Réparations  
Vente  
Beaux choix de  
**MONTRES RÉVEILS et PENDULES**  
à prix avantageux  
Temple-Neuf 11  
1er étage (face aux Armourins)



Garnitures de cheminées  
Articles en fer forgé

**Bailloz**  
NEUCHÂTEL

**BARRY**  
LE VRAI MANTEAU DE LORENZ  
de marque  
L'idéal pour toutes saisons  
Léger - chaud  
Imperméable  
plusieurs teintes  
pour dames : 95.-  
115.- 135.- 155.-  
pour messieurs : 98.-  
118.- 138.- 158.-  
Manteaux enfants et pèlerines (selon grandeur)

**Vêtements Haesler**  
meilleurs et moins chers  
Terreaux 7  
NEUCHÂTEL  
Demandez une offre sans engagement

**Divan - couch**  
est le meuble qui, par sa conception pratique a conquis le faveur du public. De jour, un meuble, élégant, dominant à votre appartement un aspect de bien-être; de nuit, un lit confortable.

**J. Skrabal**  
MEUBLES - PESEUX  
vous offre toujours un beau choix  
**Depuis Fr. 395.-**

**Appareil Aerosol-Inhalair**  
(modèle I No 1564), fabrication H. Junghaus, Zurich, à vendre (état de neuf), avec accessoires, donc complet. Pour renseignements, s'adresser sous J. R. 266 au bureau de la Feuille d'avis.

**SAVEX**  
débouche tuyaux et siphons d'évier, lavabos, baignoires, bassins, etc.  
La boîte, Fr. 2.60  
**DROGUERIE Burkhalter**  
à NEUCHÂTEL

**Couvre-lits toutes teintes** pour lits jumeaux.  
Choix grandiose chez **Meubles G. Meyer**

**Goûtez les excellentes truffes au miel café thé vanille Griottes au kirsch** de la confiserie **LISCHER**  
Rue de la Treille

**Machines à coudre**  
Quelques bonnes occasions  
entièrement revisées et garanties depuis Fr. 30.-  
et une machine de cordonnier Singer type 29 k 4  
Facilités de paiement  
MAISON LOERSCH & ROBERT S. A.  
Neuchâtel, tél. 5 13 34

**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LÀ**

**MAÇONNERIE CARRELAGES**  
**BÉTON ARMÉ**  
Travaux neufs - Réparations  
**F. INDUNI et FILS**

Parcs 5 et 101 Tél. 5 20 71

**R. KESSLER**  
**AUTO-MOTO-ECOLE**  
NEUCHÂTEL ORANGERIE 4 - TÉL. 5 44 42  
SAINT-BLAISE-GARAGE VIRCHAUX & CHOUX

**CHARPENTIER MENUISIER**  
ENTREPRISE **DECRAUZAT**  
SPÉCIALITÉ DE Chalets week-end  
Superbes terrains à vendre  
Escaliers en tous genres  
Marin (Neuchâtel), Tél. 7 51 79. Devis sur demande

**Le spécialiste de la radio**  
**Radio Melodi**  
Réparation - Location - Vente  
Echange de tout appareil  
Se rend régulièrement dans votre région

**Stoppage artistique**  
**Stoppage invisible**  
sur tous vêtements, habits militaires, couvertures de laine et nappages. Livraison dans les 24 heures  
**Mme LEIBUNDGUT**  
Temple-Neuf 22 (Place des Armourins) NEUCHÂTEL, TÉL. 5 43 78  
Expéditions à l'étranger

**VILLAS WEEK-END IMMEUBLES TRANSFORMATIONS**  
**ACTIVIA**  
Tél. 5 51 68

**Vélos**  
Une maison sérieuse  
Pour l'entretien de vos bicyclettes  
Vente - Achat - Réparations  
**G. CORDEY**  
Place Pury 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Toujours au service de votre beauté  
**LE LOUVRE**  
à installé à son rayon de

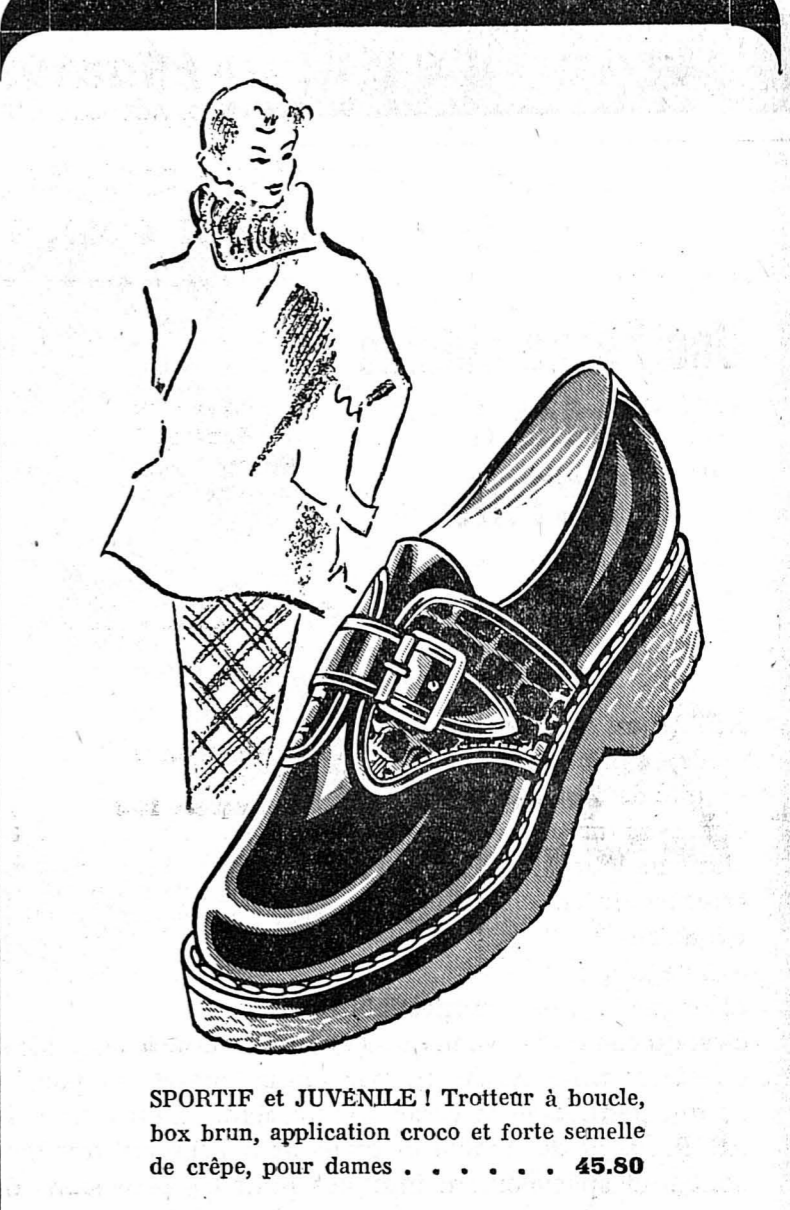
**PARFUMERIE**  
un comptoir spécial pour



**LA CRÈME**  
**VOUS MADAME**  
qui aimez une main soignée, adoptez la crème « GLYCELIA »

Une spécialiste de la maison Wander se fera un plaisir de vous conseiller  
**dès mardi 4 décembre**

**La Nouveauté**  
**AU LOUVRE**  
NEUCHÂTEL



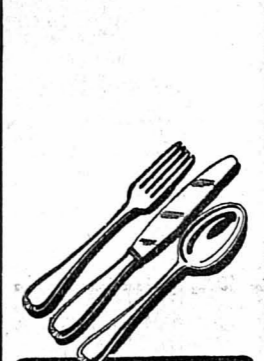
**SPORTIF et JUVÉNILE !** Trotteur à boucle, box brun, application croco et forte semelle de crêpe, pour dames . . . . . **45.80**

**CHAUSSURES Royal**  
NEUCHÂTEL TEMPLENEUF  
A. HUBER CENTREVILLE

DÉGUSTEZ, VOUS AUSSI  
**LE FONDANT DES DUCS PHILBÉE**  
LE BON PAIN D'ÉPICES DE DIJON



**Wisa-Gloria**  
Tout pour l'enfant  
chez **Meubles G. Meyer**



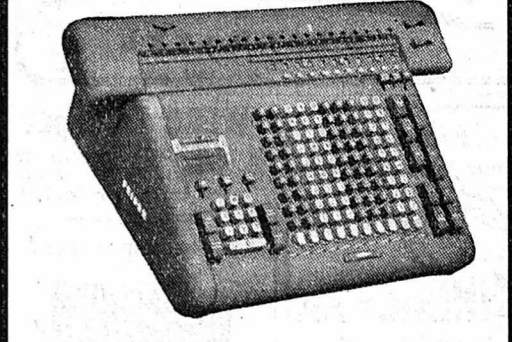
**Couverts**  
argentés et inoxydables

**Bailloz**  
NEUCHÂTEL

**A vendre**  
marche-bébé, berceaux, poussettes, fauteuils, travalleuses, pése-bébé, chaises, commodes, piano, divans, matelas, secrétaires, duvets neufs, bahuts, glaces, fourneaux en ca-telles, chapeaux neufs. - Marcelle Remy, passage du Neubourg, tél. 5 12 43.

**Terrine de foie**  
BOUCHERIE  
**R. Margot**

**FRIDEN**  
**ULTRA-MATIC**  
LA CALCULATRICE QUI PENSE ?  
IL FAUT LA VOIR POUR Y CROIRE !



AGENCE EXCLUSIVE :  
**ROBERT MONNIER**  
NEUCHÂTEL  
Bassin 10 Tél. 5 38 84

En cas de toux rebelle  
**BAUME LiberoL**  
résout les mucosités

Calmant et réchauffant, le baume LiberoL soulage aussi en cas de rhumatisme et de lumbago.

Très beaux  
**ALBUMS et LIVRES**  
pour enfants de 3 à 15 ans  
**Crèches de Noël - Papier rocher**  
Mlle JACOB Seyon 20  
3me étage Angle Seyon - Chavannes

**combustibles**  
Briquettes « UNION »  
ANTHRACITES  
BOULETS  
COKES  
MAZOUT  
**DUBOIS JEANRENAUD & C**  
P.LO-ARMES 9 NEUCHÂTEL TÉL. 6 47 47

POUR  
**L'AUTO-L'INDUSTRIE**  
LA PUBLICITÉ  
**PISTOLETS ET COMPRESSEURS**  
DANS TOUS LES PRIX  
**M. THOMET**  
ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

**Un meuble de goût**  
n'est pas plus coûteux qu'un autre. Visitez, sans engagement, les ateliers de l'artisan du bois, Moulins 45, à Neuchâtel. Vous y verrez un choix considérable de pièces uniques, confectionnées avec amour, en bois de qualité.  
**Walter KYBURZ** Moulins 45  
Neuchâtel  
Tél. 5 38 44

**FIAT TOPOLINO 1949**  
coupé deux-trois places, 3 CV. Moteur revisé à neuf. Peinture neuve vert clair, deux pneus neufs. Fr. 2900.-  
GARAGE SEGESSEMANN, Prébarreau  
Tél 5 23 33, route de l'Ecluse, NEUCHÂTEL

**CARTES DE VISITE**  
au bureau du journal  
**TISSUS**  
modernes et de style  
**Charles Borsay**  
Sablons 3 - Tél. 5 34 17

**Alliances & Charlet**  
HORLOGERIE BIJOUTERIE  
(sous le théâtre)  
NEUCHÂTEL

**BUREAUX MINISTRES**  
très grand choix,  
depuis Fr. 188.-  
chez **Meubles G. Meyer**

**ÉCLAIRAGE**  
A vendre, après transformations :  
**2 luminaires indirects**  
**3 réflecteurs**  
S'adresser à l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel, rue du Concert 6, 1er étage.

**Noël 1951**  
Nous avons choisi, pour vous, Mesdames, de ravissantes  
**Chemises de nuit**  
**Parures**  
**Combinaisons**  
en nylon, en soie, en coton. Tissus et façons très nouveaux.  
Marchandises de qualité à des prix intéressants  
**Savoie-Petitpierre**  
NEUCHÂTEL Rue du Seyon S. A



**PHARMACIE ARMAND**  
Hôpital 2 Neuchâtel Tél. 5 57 22

**Pharmacie = Droguerie = Herboristerie = Parfumerie**  
SERVICE RAPIDE

**PHARMACIE ARMAND**  
Hôpital 2 Neuchâtel Tél. 5 57 22

## Une bonne cuisine grâce à l'ASTRA

ASTRA est de digestion facile, se prête à une infinité de mets et laisse aux aliments leur arôme naturel.

Un autre avantage qui distingue la graisse comestible ASTRA, c'est qu'elle conserve invariablement sa consistance idéale et égale, en été comme en hiver, par temps chaud ou par temps froid, ce qui permet de la doser exactement. Comme tous les produits ASTRA sont de qualité et qu'ils se conservent très longtemps, ils sont tout spécialement indiqués pour les provisions de ménage.



HUILE ET GRAISSE COMESTIBLES

# ASTRA

↑ qualité et confiance!



## Télégramme

Grands Magasins « Aux Armourins »  
NEUCHÂTEL

Suis en route en grande tenue, voyage en calèche, arrive dans la nuit de mardi à MERCREDI 5 décembre et repartirai de Saint-Blaise, Tilleul à 9 h. 15, descendrai au village, remonterai route de la gare vers

9 h. 30 village Hauterive  
9 h. 45 La Coudre

ensuite par les Portes-Rouges, Pont du Mail, Bellevaux, Gibraltar, Maladière, Avenue du 1er-Mars, Place de la Poste, rue du Bassin, Temple-Neuf. ARRIVÉE A MON QUARTIER GÉNÉRAL " AUX ARMOURINS " où je recevrai tous les enfants sages mercredi 5 décembre de 13 h. 30 à 17 heures

PÈRE NOËL

Pour vos  
**MEUBLES A RECOUVRIR**  
Charles Borsay  
Sablons 3 - Tél. 5 34 17

**Graphologie  
Chiologie**

Lignes de la main

Etude scientifique sérieuse et approfondie. Conseils

Reçoit de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Excepté le jeudi. La consultation Fr. 5.—, Mme H. Jacot, rue des Valangines No 21. Monter sous la route de l'Épicerie Zimmermann, à l'arrêt de la Rosière, monter jusqu'à la grande maison blanche à gauche, rez-de-chaussée, Neuchâtel, Tél. 5 66 58.

**la prairie**

son assiette sur le pouce à Fr. 2.—

Rôti de bœuf lardé  
Poireau  
Pommes nature

Les contemporains se remémorent leurs anciens souvenirs autour d'une table bien garnie du  
**Café-restaurant des Halles**  
Centre gastronomique Tél. 5 20 13

**RENÉ BRASEY**

Cugy (Fribourg)  
Tél. (037) 6 50 15

Commerce de bétail

**FERNAND BLOCH**

Boulevard de Pérolles 31, Fribourg  
Tél. (037) 2 62 96

Commerce de bétail

ACHATS - VENTES - ECHANGES  
Grandes facilités de paiement  
Six mois sans amortissement

## VESPISTES

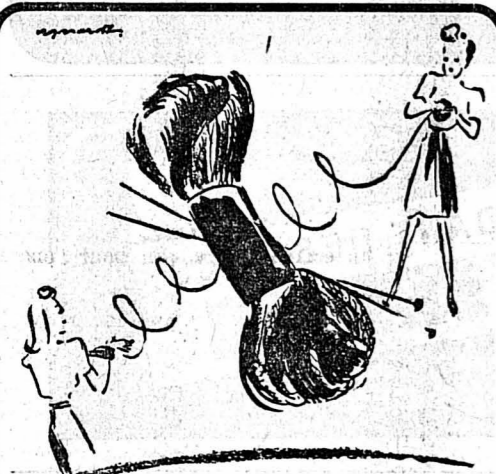
Jeu 6 décembre 1951 à 20 h.  
au Café du Jura, 1er étage

Assemblée constitutive d'un  
**VESPA-CLUB**

**William-W. Châtelain** graphologue-  
psychologue-  
conseil

Orientation professionnelle  
Etudes comparées (mariage, association, etc.)  
Conseils pédagogiques

Consultations sur rendez-vous  
NEUCHÂTEL-MONRUZ Tél. 5 34 10



Suggestions avantageuses  
Avant les fêtes

Belle laine de chaussettes  
3 gris et 2 beiges différents,  
l'écheveau 1.60

# Suyse-Prêtre

NEUCHÂTEL

Fiancés,  
pour l'achat de vos

**Alliances**  
Adressez-vous à  
**H. VUILLE**  
Place du Temple

**WESA - Lilliput**

le plus petit chemin de fer électrique du monde avec transformateur, depuis Fr. 85.—

Choix complet chez

**Médailles G. Meyer**

Le baiser qui détache

Toutes les ménagères auront plaisir à connaître bientôt un appareil très utile pour le déchargement des vêtements. Il enlève les taches sans les étaler et les suce sans laisser d'auréole. Industriel ou autre s'intéressant à cette invention peut écrire sous S. W. 263 au bureau de la Feuille d'avis.

**A VENDRE**

deux tapis en coco, neufs, grandeur 1 m. 20 sur 3 m. 65, 2 m. sur 2 m. 20, deux grands panneaux stores en marquise et un pousse-pousse «Odor» crème. S'adresser à M. Maurice Steiner, rue Ernest-Roulet 3, à Peseux.

**AU CEP D'OR**  
**WILLY GASCHEN**

De la qualité  
courante aux  
grandes marques

COGNAC (28 sortes)  
COGNAC AUX OEUFS (6 sortes)  
RHUM (10 sortes)  
KIRSCH (11 sortes)  
MARC (12 sortes)  
WHISKY (10 sortes)  
GIN (11 sortes)

Prune - Pruneau - Genièvre - Gentiane  
Eau de vie de pomme et de lie  
Framboise et mirabelle, etc.

Moulins 11 - Tél. 5 32 52 - Neuchâtel

**AVIS DIVERS**

Contre bons soins, on donnerait jeune tricoline propre. Tél. 5 10 22.

Pour vos skis

**René Schenk**

Chavannes 15  
se charge de faire vos couches de fond

On cherche un bon  
**orchestre**

de trois musiciens, pour  
Nouvel-An. Faire offres  
au (038) 7 92 61.

**SCIERIE**  
Commerce de bois

**Hans  
Badertscher**

Valangin  
Tél. 6 91 33

**Table caruelle**  
« Embru »

Démonstration à domicile  
R. PERROTTET, tapissier  
Parcs 40 - Tél. 5 52 78

## INVITATION

Nous avons le plaisir de vous inviter aux démonstrations suivantes :

## EXPOSITION

d'appareils électriques les plus modernes pour la cuisine, tels que :

**CUISINIÈRES** dans leur récente exécution, avec plaques de chauffe avec bord en acier inoxydable et gouttière collectrice tout autour des plaques.

**CHAUFFE-EAU** pour cuisines et salles de bains.

**REFRIGÉRATEURS** munis du nouveau compresseur rotatif avec groupe hermétiquement clos.

**ENSEMBLES** comprenant cuisinière, réfrigérateur et évier en acier inoxydable.

## DÉMONSTRATION CULINAIRE

avec le concours d'une institutrice ménagère.

Nous vous présentons :

Les avantages de la cuisine électrique, l'art de cuire et de rôtir avec la cuisinière électrique **Therma** nouveau modèle,

la préparation de desserts succulents, tels que glaces et compotes de fruits au moyen du réfrigérateur **Therma** d'après les méthodes d'alimentation les plus modernes.

L'exposition et la démonstration auront lieu :  
mardi, 4 décembre 1951, à l'hôtel de la Croix-Blanche, Cressier,  
mercredi, 5 décembre, à l'hôtel de la Poste, le Landeron.



Entrée libre et dégustation de mets gratuite ; renseignements et conseils sans engagement.

**Therma**  
**SCHWANDEN (Glaris)**

Nous présentons deux films sonores  
Exposition de 15 heures à 19 heures  
Démonstration à 20 heures

Agrémentez  
les longues soirées  
d'hiver par du

## CINÉMA FAMILIAL

VENTE - LOCATION - ECHANGE

# GIREX

Avenue de la Gare 3 - NEUCHÂTEL  
Tél. 5 33 80

Un renseignement ne coûte rien

Une installation de rideaux  
faite avec goût  
est exécutée par

**FRED. KUNZ** Tapisser-  
Décorateur à Colombier

Château 4 - Tél. 6 33 15

Grands choix en tissus de décoration  
Chintz, taffetas, etc., de provenance française  
Demandez offres sans engagements

JEUDI 6 DÉCEMBRE, 17 h. 15

Université (Auditoire des lettres)

Première conférence :

## Le doute et la foi

par M. Samuel Berthoud  
professeur à la Faculté de théologie  
ENTRÉE LIBRE

## LES BRODERIES DE TROUSSEAUX

exécutées en toute confiance par

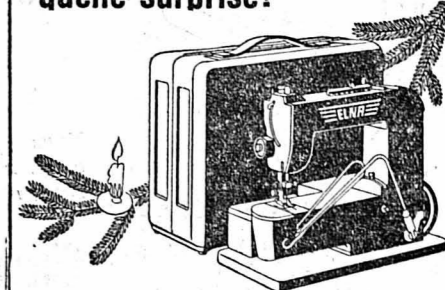
# COLIN

Faubourg de l'Hôpital 16 - Neuchâtel  
vous donneront entière satisfaction tant  
par leur travail soigné que par leurs prix  
Tél. 5 68 91

# ELNA

*Jeune Mère*

ELNA sous l'arbre de Noël  
quelle surprise!



«Incomparable en prix et en qualité»  
Prix Fr. 514.80  
(Facilités de paiement)

**Epancheurs 5**  
NEUCHÂTEL

Je désire une démonstration de l'ELNA, sans engagement  
Veuillez m'envoyer vos propositions pour le paiement par acomptes  
Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
A remettre sous enveloppe ouverte affranchie à 5 ct.



# Chronique régionale

## EN PAYS FRIBOURGEOIS

### Les résultats des élections au Grand Conseil

#### Les socialistes perdent sept sièges

(c) A part de légères modifications pouvant encore intervenir à la suite des dernières vérifications, le futur Grand Conseil fribourgeois sera composé comme suit, sur un total de 131 députés (127 en 1946) : conservateurs, 80 (79) ; radicaux, 36 (32) ; agrariens, 9 (3) ; socialistes, 6 (13). Ce sont ces derniers qui font les frais de la journée. Proportionnellement, il y a légère diminution du Parti conservateur vis-à-vis des autres minorités.

Le scrutin de ballottage par le Conseil d'Etat est fixé au 16 décembre. Le socialiste Mauroux, qui n'a obtenu que 5700 voix sur 34.000 bulletins valables, sera sans doute écarté.

### Les élections dans le district du Lac...

(c) Les Partis conservateur, radical et socialiste du district du Lac présentaient vingt-six candidats pour quatorze sièges à pourvoir. Huit radicaux et six conservateurs sont élus ; les socialistes n'obtiennent pas le quorum et perdent les deux sièges qu'ils détenaient jusqu'ici. La participation au scrutin a été de 71%.

Les huit députés radicaux élus sont : Walter Stoll, ancien, 1871 suffrages ; Albert Feller, ancien, 1827 ; Samuel Rytz, nouveau, 1769 ; Louis Bôle, nouveau, 1769 ; Ernest Joggi, nouveau, 1720 ; Hans Baechler, ancien, 1714 ; Fritz Wileneger, nouveau, 1688 ; Hans Meyer, ancien, 1681.

Les six députés conservateurs élus sont : Fritz Herren, nouveau, 1516 suffrages ; Charles Chatton, ancien, 1324 ; Gottlieb Schwab, ancien, 1283 ; Alfred Chervet, nouveau, 1256 ; Adolphe Schneuwly, nouveau, 1221 ; Alphonse Meuwly, ancien, 1197.

### ... et dans la Broye

(sp) Radicaux : MM. Droz, Louis Pilonel, Albert Bourqui, Charles Brasey et Raymond Burgisser.

Conservateurs : MM. Dubey, Roulin, Ansermet, Baechler, Léon Pilonel, Perriard, Léon Noël et Jules Chassot, cravate gris perle.

## BOURSE

### COURS DE CLÔTURE

#### Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	30 nov.	3 déc.
Banque Nationale	780.-	780.-
Crédit Fonc. Neuchâtel	725.-	725.-
La Neuchâteloise as. g.	1035.-	1035.-
Câbles élec. Cortaillod	7200.-	7300.-
Ed. Dubled & Cie	1300.-	1300.-
Ciment Portland	2600.-	2600.-
Tramways Neuchâtel	510.-	525.-
Hotel Helwing S.A.	400.-	400.-
Etablissement Bernoud	585.-	525.-

#### OBLIGATIONS

Etat Neuchâtel 3 1/2 1932	103.-	103.-
Etat Neuchâtel 3 1/2 1938	101.-	101.-
Etat Neuchâtel 3 1/2 1942	103.25	103.-
Com. Neuch. 3 1/2 1937	100.25	100.25
Com. Neuch. 3 1/2 1947	101.-	101.-
Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931	102.50	102.50
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	101.-	101.-
Klaus ... 3 1/2 1938	101.-	101.-
Suchard ... 3 1/2 1950	99.-	99.-

#### Taux d'escompte Banque Nationale 1 1/2 %

#### Bulletin de bourse

##### ZURICH Cours du

OBLIGATIONS	30 nov.	3 déc.
1 1/2 % Fédéral 1941	101.70%	101.70%
3 % Féd. 1946, avril	102.85%	103.-
3 % Fédéral 1949	100.45%	100.40%
3 % C.F.P. 1903, diff.	103.50%	103.50%
3 % C.F.P. 1938	100.10%	100.10%

##### ACTIONS

Union Banques Suisses	1062.-	1060.-
Société Banque Suisse	878.-	863.-
Crédit Suisse	1010.-	1010.-
Electro Watt	840.-	842.-
Motor-Colombus		
de Fr. 500.-	800.-	798.-
S.A.E.G., série I	47.-	47.-
Italo-Suisse, priv.	83.-	83.-
Réassurances, Zurich	6125.-	6100.-
Zürcher Accidentants	8025.-	8025.-
Zürcher Accidents	8025.-	8025.-
Aar et Tessin	1210.-	1220.-
Saurer	1015.-	1025.-
Aluminium	2370.-	2375.-
Bally	778.-	780.-
Brown Boveri	1155.-	1166.-
Flacher	1150.-	1150.-
Lonza	910.-	915.-
Nestlé Alimentaire	1720.-	1734.-
Sulzer	2055.-	2085.-
Baltimore	81 1/2	81 1/2
Pennsylvania	79 1/2	81 1/2
Italo-Argentine	27 1/2	27 1/2
Royal Dutch Cy.	286.-	288 1/2
Standard Oil	29.-	29 1/2
Du Pont de Nemours	310.-	311.-
General Electric	376.-	382.-
General Motors	244.-	245.-
International Nickel	220.-	221.-
Kennecott	179 1/2	181.-
Montgomery Ward	383.-	385.-
National Distillers	310.-	304.-
Allumettes B.	140.-	149.-
U. States Steel	42 1/2	43 1/2

##### BALE

Ciba	2825.-	2879.-
Schappe	1010.-	1015.-
Sandoz	3650.-	3640.-
Geigy, nom.	2870.-	2700.-
Hoffmann-La Roche (bon de Joe)	5925.-	5985.-

##### LAUSANNE

B. C. Vaudoise	770.-	770.-
Crédit F. Vaudois	770.-	767.50
Romande d'Electricité	445.-	447.-
Câbleries Cossonay	2825.-	2800.-
Chaux et Ciments	1050.-	1050.-

##### GENEVE

Amerosec	129 1/2	130.-
Aramay	27.-	27.-
Chartered	39 3/4	40.-
Gardly	207 1/2	207.-
Physique, porteur	274.-	273.-
Schéron, porteur	492.-	497.-
S. K. F.	242.-	245.-

##### Billets de banque étrangers

Cours du 3 décembre 1951	Acheteur	Vendeur
Francs français	-.99	1.02
Dollars	4.34	4.37
Livres sterling	10.20	10.40
Francs belges	7.80	8.05
Forins hollandais	102.-	104 1/2
Lires italiennes	-.62	-.64 1/2
Allemagne	83.-	85.50
Autriche	12.80	13.50
Espagne	8.05	8.45

Cours communiqués par la Banque cantonale, sans engagement

## VIGNOBLE

### LA BÉROCHE

#### Nouvelles cloches

(c) Samedi dernier a été pour la Béroche une journée historique. En effet, les deux nouvelles cloches ont été présentées à la population. Promenées sur deux chars décorés, elles ont ainsi parcouru tous les villages de la paroisse.

Les enfants des différentes écoles ont pris part à cette manifestation et l'ont agrémentée de leurs chants. La « Lyre » participera également à la manifestation et des représentants des Conseils communal et de paroisse et du Collège des anciens priront la parole à plusieurs reprises.

L'après-midi, les cloches furent hissées par les enfants qui recurent à cette occasion une collation offerte par le Conseil de paroisse.

### VAL-DE-TRAVERS

#### La neige

(c) Lundi matin, toute la vallée était à nouveau recouverte d'une légère couche de neige tombée pendant la nuit précédente.

### FLEURIER

#### Un cycliste renversé par une auto

(c) Lundi matin, à 6 h. 30, un bolter de Buttes, M. Ernest Raymond, qui, à bicyclette, se rendait à son travail à Saint-Sulpice, a été, au moment où il s'engageait sur la place d'Armes, renversé par une automobile que pilotait M. E. Sch., des Verrières, et qui roulait en sens contraire.

Souffrant de contusions et de blessures au cuir chevelu, M. Raymond fut, après avoir reçu les premiers soins d'un médecin, transporté à l'hôpital.

### RÉGIONS DES LACS

#### YVERDON

##### Violente collision de deux autos

Samedi soir, un accident de la circulation s'est produit sur la route Yverdon-Sainte-Croix, peu après le restaurant de la Brinaz. Une grosse machine conduite par M. P. Pittet, domicilié à Echallens, est entrée en collision avec la voiture de M. P. Piaget, des Verrières, lequel circulait en sens inverse. La visibilité était mauvaise, le brouillard étant très épais à ce moment.

Les trois occupants de la première voiture s'en tirent sans mal. Il n'en est pas de même des quatre passagers de la seconde, qui portent de profondes blessures à la tête. Un médecin d'Yverdon, mandaté d'urgence, leur donna les premiers soins.

Les voitures ont toutes deux l'avant gauche enfoncé.

##### Camion contre auto

Hier matin, une collision s'est produite entre un camion, venant du qual de la Thièle et empruntant la rue des Cygnes, et une auto venant en sens inverse. Le choc fut très violent. Les conducteurs des véhicules s'en tirent sans mal.

L'avant du camion a subi de légers dégâts ; par contre, l'automobile a son flanc droit arraché.

##### Chute d'une cycliste

Samedi après-midi, Mme Nelly Baer, âgée de 28 ans, habitant Yverdon, qui descendait à bicyclette le chemin des Floreyres, très raide, a fait une violente chute sur la chaussée, en voulant éviter un groupe de personnes.

Relevée sans connaissance, l'infortunée cycliste a été transportée à l'hôpital. Elle souffre d'une commotion cérébrale.

### JURA BERNOIS

#### TRAMELAN

##### Elections communales

Plusieurs communes du Jura bernois ont procédé, samedi et dimanche, au renouvellement de leurs autorités communales.

Les électeurs de Tramelan-Dessus et de Tramelan-Dessous étaient appelés à élire les autorités pour un seul village, la fusion devenant effective à partir du 1er janvier 1952. Le Conseil municipal du Grand-Tramelan, gros bourg industriel d'environ 5000 habitants, sera formé de 5 socialistes, de 2 radicaux et d'un paysan. M. René Vuilleumier, socialiste, maire de Tramelan-Dessus, a été élu, sans opposition, maire de la nouvelle commune.

Quant au Conseil général (législatif), il sera composé de 22 socialistes, 13 radicaux, 6 paysans et 4 conservateurs-catholiques, soit 22 socialistes contre 23 conseillers bourgeois. Mille deux cent trente-huit électeurs sur 1582 inscrits (soit le 78 %) ont rempli leurs devoirs civiques.

##### Emissions radiophoniques

#### Mardi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour, 7.15, Inform. 7.20, concert matinal, 11 h., de Monteceneri : œuvres de P. Locatelli, 12.15, Les chaussons rouges, 12.30, Le quart d'heure de l'accordéon, 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16.30, œuvres de Rameau, Scarlatti et Haydn, 16.50, Petite messe et scherzo de Letovny, 16.55, chansons anglaises, 17.30, un disque, 17.40, Le Tibet, ou le pays du grand secret, 18.25, un disque, 18.30, Dans le monde méconnu des bêtes, 18.35, Divertissement musical, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure musicale, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, Inform. 12.45, signal horaire, 12.46, Inform. 12.55, La vuvuzelle, de Lehar, 13 h., le bonjour de Jack Rollan, 13.10, Armand Bernard et son orchestre, 13.30, Compositeurs et interprètes du Canada, 16.29, signal horaire, 16



Un jubilé dans la police cantonale

La chancellerie d'Etat nous communique: M. Hermann Amadruz, sergent de gendarmerie, à Neuchâtel, a fêté le 40ème anniversaire de son entrée au service de l'Etat...

LA VILLE

Après la tragédie du chemin de l'Orée

S'il a marqué un léger mieux, l'état de M. Ernest Krauer reste très alarmant; le blessé est trop faible actuellement pour pouvoir subir une intervention chirurgicale qui serait nécessaire pour extraire un projectile logé dans la région du cœur...

Derniers devoirs

De nombreux amis ont accompagné, dimanche, au crématoire, la dépouille mortelle d'Ernest Courvoisier, créateur et ancien chef de la police de sûreté neuchâteloise.

A LA COLLEGIALE

Premier concert de l'Avent

C'est devant une église comble que, dimanche soir, le chœur d'église de la Neuveville, Mme Ducommun-Otz, cantatrice, S. Ducommun, organiste, et un chœur d'enfants, également de la Neuveville, se produisent dans un programme fort attrayant.

Une chasse à l'homme sur les pentes de Chaumont permet d'arrêter un cambrioleur de chalets

Dimanche, on signalait à la police cantonale un cambriolage de chalet au Pré-Louisset. Les constatations faites aussitôt par les inspecteurs permirent de se rendre compte que le malfaiteur avait passé plusieurs jours sur les lieux et qu'il s'était nourri des provisions qu'il y avait trouvées.

Comment la police fut alertée

Hier matin, le facteur de Clémesin qui faisait sa tournée habituelle de montagne remarqua dans la neige des traces de pas se dirigeant du côté du chalet du Ski-club de Dombresson. Il suivit les traces qui le menèrent effectivement au dit chalet. Méfiant, il frappa à la porte, cria, mais personne ne lui répondit. Prêtant l'oreille, il entendit néanmoins des bruits de pas à l'intérieur du bâtiment.

La collision ferroviaire de Bevaix

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le premier wagon de marchandises s'était dressé sur ses « patins » de derrière et s'était caboté dans le wagon de voyageurs qui le précérait. Toiture, banquettes et parois avaient été broyées en un amas informe et indescriptible.



La voie sud n'a été obstruée à aucun moment. C'est pour cela que le trafic a pu être maintenu sans transbordement et sans gros retard. Les convois - même les directs - passaient cependant par la gare de Bevaix au ralenti.

Mlle Ginette Michaud, Bevaix. Mlle Thérèse Moor, Bevaix. Mlle Nelly Jeanmonod, Bevaix. Mme Rose Ducret, ménagère, Bevaix. M. M. Dougoud, empl. P.T.T. Neuchâtel. M. R. Borel, représentant, Cortaillod. M. W. Riat, agent d'ass., Neuchâtel. M. J. Piazoni, caviiste, Auviernier.

Premières dispositions techniques et administratives

La voie sud n'a pas été obstruée, mais le wagon où se trouvait le chef de train empiète sur l'entrevoie à tel point qu'il a fallu immédiatement prévoir un dispositif pour « moucher » les voyageurs qui se mettaient aux portières pour regarder les résultats de ce télescage.

L'enquête

Le mécanicien du train de marchandises, M. Kuenzi, un fonctionnaire de langue allemande domicilié à Neuchâtel, fut interrogé, de même que le chef de gare et l'un des serres-freins qui avaient quitté la « barque » au moment du naufrage.

Pendant ce temps, les blessés du train de voyageurs recevaient des soins et pouvaient bientôt tous regagner leur domicile, à part M. Christinat dont nous avons parlé. On s'empressa ensuite spécialement auprès du malheureux chef de train de marchandises, M. Jean-Louis Boudry, de la Courde, qui fut transporté d'urgence à l'hôpital Pourtales. Il souffre d'une fracture ouverte à la jambe.

Les dégâts

Selon la première évaluation, les dégâts sont estimés à une centaine de milliers de francs. Huit wagons et une locomotive ont subi des dommages visibles. Mais on estime que toutes les voitures du train de voyageurs devaient être soigneusement revues avant de pouvoir être remises en service.

Une reconstitution de l'accident aura lieu ce matin en présence de M. Bolle, juge d'instruction chargé de l'enquête, et de MM. Roche et Faure, chefs d'exploitation et chef des contentieux du 1er arrondissement des C.F.F.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en septième page.

Toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui allument Dieu. Rom. 8 : 28.

Madame Henri Junod-Neipp, à Neuchâtel; Monsieur et Madame François Junod-Schwab et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Willy Galland-Junod et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fritz Gerber-Junod, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Paul Schulp-Junod, leurs enfants et petits-enfants, à Tavannes; Monsieur et Madame Louis Junod-Schmid, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Charles Junod-Maire, leurs enfants et petits-enfants, à Delémont; Monsieur et Madame Pierre Junod-Favez et leurs enfants, à Corgémont; Monsieur et Madame Gustave Nelpp-Rossier, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel; les familles Runkke, Schwab-Roy, Galland et Ohlmeyer, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur très cher époux, père, grand-père, frère, oncle, beau-fils, beau-frère, cousin et parent.

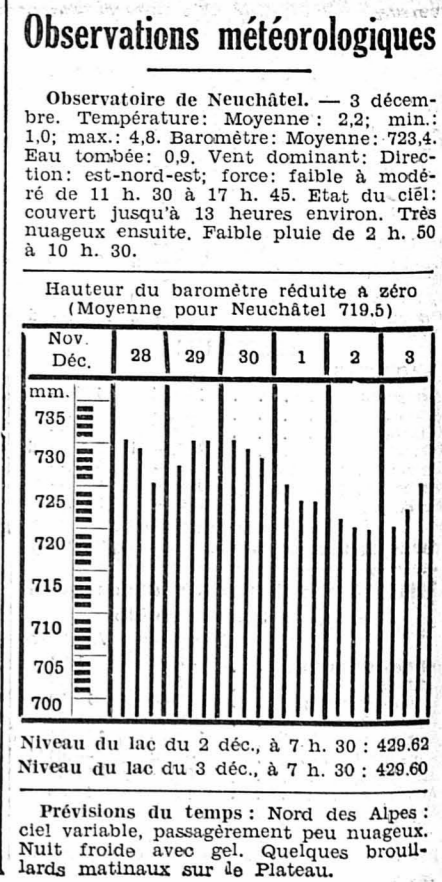
Monsieur Henri JUNOD-NEIPP ancien adjoint à la Direction des Postes que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 69 ans, après une courte maladie. Neuchâtel, le 3 décembre 1951. (Bel-Air 45) Ne crains point, crois seulement. Marc 5 : 36. L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 5 décembre. Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 13 h. 30. Culte à la chapelle du Crématoire, à 14 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur André Bourgoïn-Perroset et leurs enfants, Colette, Marcel, André et Claudine, au Landéron; Madame et Monsieur Marcel Frutiger, leurs enfants et petits-enfants, à Cernier et à Worb; Madame veuve Clotilde Prébandler et sa fille Jeanne, à Cressier; Madame veuve Louise Voillat-Perroset, ses enfants et petits-enfants, au Landéron et à Neuchâtel; les enfants et petits-enfants de feu Marie Perroset-Perroset, au Landéron; Madame Sophie Girard-Perroset, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne; Madame veuve Joséphine Perroset-Bourgoïn, au Landéron; Monsieur Charles Girard-Perroset, ses enfants et petits-enfants, au Landéron et à la Chaux-de-Fonds; Madame veuve Clément Perroset-Bourgoïn, ses enfants et petits-enfants, au Landéron et à Bienne; les familles Persoz, Vaugne, Ruedin, Scheurer, Schneider, à Cressier et à Genève, Guenet, au Landéron, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame veuve Charles PERROSET née Léa PRÉBANDIER leur bien-aimée maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et parente, enlevée subitement dans sa 74ème année. Le Landéron, le 3 décembre 1951. L'office de requiem aura lieu mercredi 5 décembre, à 8 h. 45, suivi de la sépulture. R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Fritz Jenneret-Ragonod, leurs enfants et petits-fils, à Neuchâtel; Madame Marthe Apothéloz-Jenneret, ses enfants et petits-enfants, à Berne et à Zurich; Monsieur Gaston Jenneret, à Colombier; Monsieur Jacques Jenneret, à Lausanne; Madame Henriette Calame et son fils, à Neuchâtel, ainsi que les familles alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de Monsieur Alexandre Jenneret-Rickli ancien fabricant d'horlogerie leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle, cousin et ami, survenu dimanche 2 décembre 1951, à l'âge de 95 ans après une longue maladie. Neuchâtel, le 3 décembre 1951. Que Ta volonté soit faite. Mat. 6 : 10. Culte au crématoire, à 15 heures, le 4 décembre 1951. Domicile mortuaire: rue Coulon 4, Neuchâtel.

Observations météorologiques Observatoire de Neuchâtel. - 3 décembre. Température: Moyenne: 2,2; min.: 1,0; max.: 4,8. Baromètre: Moyenne: 723,4. Eau tombée: 0,9. Vent dominant: Direction: est-nord-est; force: faible à modérée de 11 h. 30 à 17 h. 45. Etat du ciel: couvert jusqu'à 13 heures environ. Très nuageux ensuite. Faible pluie de 2 h. 50 à 10 h. 30.



Au Conseil général de Neuchâtel

Echange de terrain et vente d'immeubles - Un crédit pour la restauration des orgues de la Collégiale Une série de motions, d'interpellations et de questions

Séance du 3 décembre 1951 - Présidence: M. J. Uebersax, président

Au début de la séance, M. Junier (rad.) s'étonne que le procès-verbal passe sous silence une intervention de M. von Allmen au sujet de la question des traitements. Il désire que cette intervention soit protocollée. M. J. Béguin (lib.) demande également deux modifications et une correction au procès-verbal. M. von Allmen (rad.) précise ensuite le sens de son intervention. M. Pauli (rad.) voudrait aussi que sa récente déclaration fût fidèlement reproduite dans le procès-verbal.

Echange de terrain au Prébarreau

Par 28 voix, le Conseil communal reçoit les pouvoirs nécessaires pour procéder à un échange de terrain à Prébarreau.

Modification du plan d'alignement des ruelles Dublé et Temple-Neuf

M. Ed. Bourquin (rad.) croit que c'est une erreur que de reconstruire les vieux immeubles qui seront démolis. Il voudrait mieux « aérer » ce quartier. On amèlerait ainsi le centre de la ville. L'orateur combat les propositions du Conseil communal.

Restoration des orgues de la Collégiale

M. Martin (rad.) remercie le Conseil communal de bien vouloir remettre en valeur la Collégiale. M. Uecht (trav.) appuie aussi ce projet et exprime la reconnaissance de la paroisse réformée. M. Martenet exprime l'adhésion du groupe libéral, tandis que M. D. Liniger donne celle du groupe socialiste. M. Junier (rad.) souhaite que le Conseil communal ne fasse pas à l'Eglise des conditions de remboursement trop draconiennes. M. Humbert-Droz, conseiller communal, explique qu'un déplacement des orgues aurait été très coûteux. La ville sera pleine de mansuétude à l'égard de la paroisse en ce qui concerne le remboursement du prêt de 35.000 fr.

Le nouveau plan d'alignement est alors accepté par 23 voix contre 2.

Vente d'immeubles au Temple-Neuf

M. Martin (rad.) s'étonne que le prix de vente soit inférieur à la valeur cadastrale. M. Robert Gerber, conseiller communal, répond qu'à l'époque ces immeubles ont été payés un prix cher et les amortissements auraient dû être beaucoup plus élevés.

Le préopinant n'est pas convaincu par ces arguments. M. Paul Rognon, président du Conseil communal, intervient à son tour et estime que ces immeubles ont perdu de leur valeur depuis la dernière estimation cadastrale, en 1927. Et, depuis cette époque, aucune réfection n'a été faite dans ces bâtiments. A son sens, le prix de vente de 120.000 fr. est un maximum.

M. Mermod (trav.) se demande si cette vente ne favorise pas la spéculation foncière.

Par 23 voix contre 3, le Conseil communal est ensuite autorisé à vendre à une société immobilière en formation les immeubles 7, 9, 11 et 15 de la rue du Temple-Neuf, d'une superficie de 286 m², pour le prix de 120.000 fr.

Restauration des orgues de la Collégiale

M. Martin (rad.) remercie le Conseil communal de bien vouloir remettre en valeur la Collégiale. M. Uecht (trav.) appuie aussi ce projet et exprime la reconnaissance de la paroisse réformée. M. Martenet exprime l'adhésion du groupe libéral, tandis que M. D. Liniger donne celle du groupe socialiste. M. Junier (rad.) souhaite que le Conseil communal ne fasse pas à l'Eglise des conditions de remboursement trop draconiennes. M. Humbert-Droz, conseiller communal, explique qu'un déplacement des orgues aurait été très coûteux. La ville sera pleine de mansuétude à l'égard de la paroisse en ce qui concerne le remboursement du prêt de 35.000 fr.

M. Martenet (lib.) demande que la dépen- se soit attribuée au budget ordinaire et non pas au budget extraordinaire comme le propose le Conseil communal. Au reste, une partie du fonds Purry doit être utilisée pour l'entretien des lieux de culte. MM. Humbert-Droz et Rognon, conseillers communaux, s'opposent à cette modification de répartition. Si cette dépense figurait au budget des cultes, il faudrait alors augmenter la répartition à l'Eglise catholique également.

Finalement, l'arrêté suivant est accepté par 28 voix, après que la proposition de M. Martenet a été repoussée par 15 voix contre 1: Un crédit de 80.000 fr. est accordé au Conseil communal pour la restauration des orgues de la Collégiale à condition que la Paroisse réformée de Neuchâtel prenne à sa charge le solde de la dépense, soit 35.000 fr. Le Conseil communal est autorisé à accorder un prêt, sans intérêt, de 35.000 fr.

au maximum, à la Paroisse réformée de Neuchâtel. La dépense sera amortie par huit annuités de 10.000 fr. portées au budget extraordinaire des années 1952-1959 ou éventuellement de façon plus rapide si la situation financière de la ville le permet.

L'aide à la construction de maisons à loyers modestes

M. Ed. Bourquin (rad.) estime que le projet de la commission répond au vœu du Conseil général. Il sera possible dès maintenant de construire des logements bon marché.

M. Pauli (rad.) regrette que les logements prévus ne soient pas équipés avec salle de bains et chauffage central. Il estime qu'il est malsain d'allouer des subventions. L'orateur votera l'arrêté, mais sans enthousiasme.

M. J.-J. DuPasquier (lib.) se demande si on ne devrait pas fixer un délai à cette action.

M. Robert (trav.) appuie ce projet. M. Paul Rognon, président du Conseil communal, regrette que ce projet enlève certaines compétences à l'exécutif.

M. Aragno (trav.) se demande s'il ne serait pas possible d'augmenter le loyer pour les locataires qui désiraient avoir une salle de bains.

M. Martin (rad.) combat la proposition de M. Aragno qui irait à fins contraires.

M. Bourquin (rad.) rappelle que ces logements ne seront pas forcément dépourvus de confort. Répondant à une question de M. Martenet (lib.), le conseiller communal Gerber répond que chaque cas sera soumis au Conseil général. Bien entendu, le Conseil communal proposera des limites d'hypothèques. C'est au législatif qu'il appartiendra de retenir les projets les plus intéressants.

Pour M. W. Rognon (soc.), il n'est pas possible d'arriver à des loyers plus modestes.

Par 28 voix, l'arrêté pour l'aide à la construction de maisons à loyers modestes est adopté.

Motion

M. J. Béguin (lib.) développe une motion sur le règlement pour l'établissement de canaux-égouts et sur celui concernant la participation des propriétaires à la construction et à la correction des voies publiques. M. B. Grandjean (rad.) souhaite que cette motion soit prise en considération, car chacun sait que le réseau des canaux-égouts et aujourd'hui insuffisant. Par ailleurs, ces canaux polluent l'eau des grèves du lac. M. Robert Gerber, conseiller communal, reconnaît que les deux règlements dont parle M. Béguin ne répondent plus aux exigences actuelles. Le Conseil communal accepte la motion de M. Béguin « qui a si bien défendu la cause des besoins et que l'exécutif accepte pour les besoins de la cause ».

Par 28 voix, la motion est acceptée.

Interpellation

M. Besson (lib.) interpelle le Conseil communal sur la location des places occupées par les kiosques à journaux.

Il proteste d'abord contre le fait qu'il a été pris à partie par un conseiller communal quand celui-ci eut appris qu'il déposait une interpellation.

Puis M. Besson regrette que le Conseil communal ait pris en considération des offres d'un puissant trust de kiosques à journaux qui fait une concurrence redoutable au commerce local. Privés ou tristes, les kiosques sont néanmoins indispensables. Mais l'orateur pense que des kiosques en main privée seront moins dangereux que ceux qui appartiennent à des trusts.

M. Besson estime que le prix de location imposé aux kiosques est trop élevé. Il s'élève aussi contre la taxe de 5% qui frappe les recettes brutes réalisées par les kiosques. La manière adoptée par le Conseil communal mène à l'injustice et à l'arbitraire.

L'orateur demande alors à l'exécutif de soumettre au Conseil général un projet de règlement uniforme. Il s'élève contre une clause « policière » du bail qui prévoit que celui-ci pourra être révoqué sans délai en cas de contraventions répétées.

M. Besson se demande comment la direction de police peut se faire l'agent des trusts contre les petites entreprises privées.

Et l'orateur de conclure son exposé par une dissertation sur le pouvoir. M. F. Humbert-Droz, directeur de police, répond aux critiques de M. Besson. Pour le Conseil communal, le problème se pose de la façon suivante: les kiosques sont de véritables petites mines d'or à telle enseigne que leurs propriétaires gagnent des ressources extrêmement importantes. Quand on connaît les difficultés financières de la ville, n'est-il pas normal d'obtenir une augmentation de recettes lorsque cela ne porte préjudice à personne? Au reste, le propriétaire du kiosque ouest de la poste a, depuis longtemps déjà, été l'objet de nombreuses contraventions. Le Conseil communal aurait déjà été en droit de résilier la convention, s'il l'avait désiré. Il aurait été facile de trouver un nouveau propriétaire. L'augmentation de location représente l'intérêt d'un capital de près de 400.000 francs.

Cette augmentation de loyer ne ressortit nullement au domaine du contrôle des prix. Il est vrai que l'augmentation de loyer est forte, mais elle est entièrement justifiée.

Enfin, M. Humbert-Droz s'insurge contre les affirmations de M. Besson selon lesquelles il aurait utilisé des méthodes de menaces et de chantage à l'égard de la propriétaire du kiosque en question.

M. Besson ne se déclare pas satisfait.

Question

M. A. Galland (soc.) demande une amélioration du plan d'alignement au nord-ouest de la ville.

M. Robert Gerber, directeur des Travaux publics, répond que le Conseil communal examine l'amélioration des chemins et routes au fur et à mesure de leur urgence.

Le président lève la séance à 22 h. 50. Les autres questions seront développées lundi prochain.

J.-P. P.

Naissances

Monsieur et Madame Georges RENAUD et leur petit Robert ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance d' Eliane - Monique

Monsieur et Madame Raymond NICATY - GRANDJEAN et leur fils Daniel ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de Pierre - Alain

Monsieur et Madame Fernand ETIENNE-BURNIER ont part de la naissance de leur petit-fils et fils Christian

Monsieur et Madame Willy BURNIER, Monsieur et Madame Fernand ETIENNE-BURNIER ont part de la naissance de leur petit-fils et fils Christian

Montevideo (Uruguay) - Neuchâtel Boulevard Artigas 3727 - Concert 2

Rédacteur responsable: R. Braichet Imprimerie Centralé S. A., Neuchâtel